

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

Approuvé par l'Assemblée générale du 15 juin 2024

*Auxilia, une nouvelle chance pour
passer du "faire pour" au "faire avec", afin que demain
chaque bénéficiaire puisse "faire seul".*

Auxilia, une nouvelle chance

7 rue des Haras - 92000 Nanterre



www.asso-auxilia.fr



01 80 42 02 77



contact.ead@asso-auxilia.fr

AUXILIA

- 3 Mot du président
- 4 Équipe de direction et Conseil d'administration
- 6 Temps forts 2023 - Perspectives 2024

8 **Établissement et Service de Réinsertion Professionnelle**

- 9 PÔLE PÉDAGOGIQUE
- 20 PÔLE PSYCHO-SOCIAL INSERTION
- 27 Les partenaires

28 **Enseignement à Distance (et en présentiel)**

- 47 Les partenaires

48 **Pôle Hébergement et Insertion**

- 50 CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE - CHRS
- 59 CENTRE D'HÉBERGEMENT ALTERNATIF À L'HOTEL - CHU ALTHO
- 66 CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE - PAJ
- 72 CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE STABILISATION - CHS
- 77 CENTRE DE MISE À L'ABRI - CMA
- 83 Les partenaires

Derrière les chiffres...

C'est la loi du genre : dans un rapport d'activité annuel, les chiffres sont rois. Incontournables pour retracer le chemin parcouru chaque année, évaluer les actions conduites, leur pertinence et leur accord avec nos valeurs et objectifs, leur impact et le juste usage des ressources qui nous sont allouées, qu'elles proviennent de nos tutelles, de nos partenaires, de nos adhérents ou bienfaiteurs.

Ce rapport d'activité 2023 qui est entre vos mains n'y déroge pas. Il dit comment se perpétue l'élan insufflé par la réécriture de notre projet associatif voilà trois ans. Notre équipe de direction, dynamique et entreprenante, a embarqué avec elle salariés et bénévoles pour passer des idées et des mots aux actes, pour développer, adapter, innover...

Les exemples concrets truffent les pages de ce rapport. Ainsi, par exemple, tant à l'ESRP qu'à l'EAD, l'accent a été mis sur une approche pédagogique renouvelée, axée sur l'insertion professionnelle et l'employabilité des stagiaires ou apprenants, vers laquelle sont aussi accompagnées les personnes accueillies au PHI. Pour des relations plus fluides et une meilleure écoute des besoins, le Conseil de vie sociale de l'ESRP et celui du PHI ont été relancés. Des ateliers sur des thématiques de vie quotidienne sont également mis en place dans ces deux pôles. De même à l'EAD les modalités de recrutement et de formation/accompagnement des bénévoles ont été renforcées et sont dynamisées par la création d'un poste d'animatrice du réseau bénévole. A l'échelle de l'association, l'accent a été mis sur le développement des compétences en gestion des ressources humaines et en management. Le travail sur la communication et la visibilité, essentielles pour la pérennité d'Auxilia, se poursuit pas à pas pour développer les partenariats et nous assurer nouveaux appuis et nouvelles ressources.

Pour autant, tout ne se chiffre pas ! Et c'est le moteur même des actions d'Auxilia qui échappe ainsi au radar comptable : l'humain, la relation établie, souvent patiemment, avec ces femmes et ces hommes toujours plus nombreux en marge de la société, souvent en très grande souffrance. Une relation qui leur reconnaît l'humanité et la dignité auxquelles ces personnes peinent à croire. Un regard, un mot, un geste ou un simple sourire... : l'inchiffrable constitue le quotidien de nos salarié(e)s et bénévoles. C'est bien tout cet inchiffrable, issu de l'engagement altruiste et humaniste de chacune et chacun, qu'il faut aussi lire en filigrane derrière les chiffres.

L'équipe de direction



Alessandra Flahault

Directrice associative



Bruno Mangane

Directeur financier



José Escriche

Directeur Adjoint de l'ESRP



Alexandre Roux

Directeur Adjoint du PHI



Bérangère Eldin

Directrice Adjointe de l'EAD



TEMPS FORTS 2023

- Travail sur la visibilité et la communication
- Remise à plat du modèle économique
- Développement des partenariats et participations
- Préservation et amélioration du patrimoine immobilier associatif
- Investissement à terme et redéfinition des partenariats bancaires
- Optimisation fiscale (Taxe sur les salaires, taxe transport, taxe locaux...)
- Changement heures ouvrés /ouvrables
- Accord droit deconnexion
- Développement des compétences du service RH
- Organisation de formation sur le management pour les cadres

PERSPECTIVES 2024

- Signature accord du QVCT
- Mise en place du plan prévisionnel gestion emplois et compétences
- Finalisation fonctionnement Silae BI et My Silae
- Automatisation indicateurs indice égalité et BDESE
- Etablissement d'un Bilan Individuel du salarié annuel
- Etablissement d'un PPI à 10 ans
- Poursuite de la formation des cadres
- Travail sur l'absentéisme des professionnels

Conseil d'administration - bureau



Alain Petiot

Président

Ancien journaliste en presse écrite quotidienne puis formateur d'adultes sur les écrits professionnels, en retraite. Il est président de l'association depuis septembre 2020.



Virginie Autran

Vice-présidente

Ex-directrice générale du SIAO 92, (composé de 3 structures : l'Urgence, dont fait partie le 115, l'Insertion et le Logement). Membre du conseil d'administration depuis janvier 2021, élue vice-présidente en septembre 2021.



Laure Richalet

Avec 30 ans de carrière chez ENGIE, est depuis 2016 formatrice à l'EAD, puis correspondante de prison et, depuis 2022, administratrice et coach en professionnalisation de l'équipe d'encadrement d'Auxilia



Jean-Michel Ducrocq

Trésorier

Directeur des comptes stratégiques au sein du groupe La Poste a par ailleurs vécu depuis 15 ans divers engagements associatifs. Membre du conseil d'administration et trésorier depuis septembre 2021.

Autres administrateurs



Jean-Jacques Chadelaud

Proviseur à l'Éducation Nationale, en retraite



Jean-Marc Dubois *

Ancien journaliste de l'audiovisuel public



Denis Moisand

Chef d'entreprise en retraite



Eric Nedelec

Directeur-adjoint de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) en retraite.



Claire Piot *

Experte ESS et IAE



Pierre de Surône *

Consultant en développement formation (ancien dirigeant d'organismes de formation) En reconversion en formateur professionnel



Christian Vilmer

Directeur général de l'Illôt, en retraite.

* administrateurs cooptés en cours d'année en remplacement d'Annette Braconné-Michoux, Jacques Ory et Sandra Jeansonnie, démissionnaires.

TEMPS FORTS 2023

ESRP



- Organisation de la direction en 2 pôles: formation et insertion psycho social
- Signature du CPOM
- Reprise des CVS
- Création nouveaux parcours Gestionnaire de paye et Travaux comptables courants
- Première formation en santé mentale
- Nouvelles pratiques de construction du projet professionnel
- Mise en place des projets personnalisés
- Organisation des tests de positionnement numérique
- Fonctionnement en alterné pour tous les parcours qualifiants
- Travail sur l'absentéisme: baisse de 2 points
- Journées solidaires
- Ouverture d'une permanence infirmière bénévole

EAD



- 60 000 heures de bénévolat dédiées à 2270 apprenants soit 2,5M€ d'actions
- Initiation de nouvelles modalités d'accompagnement et expérimentation de nouveaux modules pédagogiques (employabilité), début du programme « Un métier – Une chance » avec J2C
- Amélioration de l'accompagnement en présentiel et distanciel (+ de 100 correspondants dans 60% des établissements avec apprenants)
- Expérimentation du programme "Dedans-Dehors" à la maison d'arrêt de Nanterre
- Préparation à l'arrivée du numérique en détention en expérimentant de nouveaux outils numériques et de nouvelles pratiques (premiers cours en visioconférence)
- Mise en œuvre d'un dispositif de recrutement, formation et de fidélisation des bénévoles, 1/3 des responsables de groupe renouvelés
- Mobilisation de nouveaux partenaires financeurs notamment à l'occasion d'une soirée de collecte

PHI



- Arrivée de la fibre au PAJ: préparation d'un seul réseau pour l'ensemble des structures
- Suivi des indicateurs CPOM pour améliorer le fonctionnement de toutes les structures
- Achat de bureaux à Bagneux pour le CHS
- Travail pour améliorer la fluidité
- Développement partenariats
- Adaptation à un nouveau fonctionnement pour le CMA
- Projet de développement informatique
- Mise en place de réunions trimestrielles en vue de la créations des CVS
- Recrutement chef de service
- Création d'espaces à destination des plus petits
- Accent sur l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes
- Création d'outils d'aide pour favoriser la bonne compréhension du circuit d'hébergement et du logement
- Poursuite des ateliers à destination du public hébergé

PERSPECTIVES 2024

- Formalisation de partenariats avec des acteurs de la santé
 - Nouveau parcours gestionnaire comptable et fiscal du niveau 5
 - Institution d'une semaine d'intégration pour tous les stagiaires
 - Mise en place de formations courtes sur soins gyneco, prévention bucco-dentaire, sexualité et conduites addictives/obésité, ...
 - Institution d'une demi-journée hebdomadaire pour développer la paire aidance
 - Réalisation du projet d'établissement
 - Réalisation de l'évaluation HAS
 - Mise en place des indicateurs CPOM
 - Recrutement d'un Chargé d'insertion professionnelle
 - Développement des bilans neuro-psy
 - Création de capsules vidéo pour les démarches administratives
 - Action collective sur la gestion budgétaire pour prévenir le surendettement
- Accroître notre engagement auprès des personnes en situation difficile et sous main de justice
 - Proposer une offre de formation diversifiée répondant aux enjeux d'employabilité et renforcer l'accompagnement en présentiel
 - Intensifier le maillage des correspondants de prison en priorisant les établissements où sont incarcérées des femmes
 - Programme de mentorat (en partenariat avec le SPIP des Hauts-de-Seine.)
 - Simplifier l'architecture technique et informatique de l'EAD, avec l'intégration de nouvelles solutions numériques pédagogiques
 - Renforcer le réseau bénévole, former les bénévoles pour répondre aux besoins des apprenants en particulier : ceux des femmes, des jeunes et des personnes en situation d'illettrisme
 - Renforcer le modèle économique de l'EAD, diversifier nos partenaires financeurs et fidéliser nos donateurs
- Obtention du permis de construire pour le CHRS
 - Lancement des travaux pour le nouveau CHRS
 - Travaux de sécurisation du PAJ
 - Programme de formation sur 1 an pour la montée en compétence des agents
 - Réinstitution de la logique de parcours d'accompagnement
 - Renforcement de la mutualisation des activités entre structures
 - Développement de l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes
 - Recherche des solutions aux difficultés liées aux modes de garde pour les jeunes enfants
 - Développement de la politique partenariale
 - Mise en fonctionnement du nouveau logiciel de gestion du Pôle
 - Proposition de temps collectifs à l'extérieur des structures
 - Mise en place d'ateliers "sport" pour sensibiliser davantage aux questions de santé
 - Création d'un double niveau d'astreinte



ESRP

**ÉTABLISSEMENT
ET SERVICE
DE RÉADAPTATION
PROFESSIONNELLE
2023**

**Tous engagés pour l'inclusion
des personnes handi-capables**

ESRP, Auxilia, une nouvelle chance, 7 rue des Haras - 92000 Nanterre



www.asso-auxilia.fr



01 55 69 31 30



crpauxilia@asso-auxilia.fr



Le Pôle Pédagogique

L'ESRP accueille à Nanterre chaque année **120 stagiaires en situation de handicap** préparant leur reconversion professionnelle. Établissement privé assurant une mission de service public, agréé par l'Administration pour mettre en œuvre la délivrance de diplômes professionnels, il permet une réelle insertion professionnelle.

L'équipe est composée de 14,2 ETP

En plus des fonctions support l'équipe est composée de 10,2 ETP formateurs

Un secrétariat pédagogique composé de 3,2 ETP

0,8 ETP en gestion du parc informatique

LES FAITS MARQUANTS

237



STAGIAIRES ACCOMPAGNÉS

CONTRE 224 EN 2022

Augmentation de 5,8% due au calendrier (3 groupes Préqualifiant tertiaire administratif contre 2 en 2022, 1 groupe de Gestionnaire de Paie remplaçant un parcours d'Employé Administratif et d'accueil)

69%

FEMMES



dont

57%

71% EN 2022

31%

HOMMES



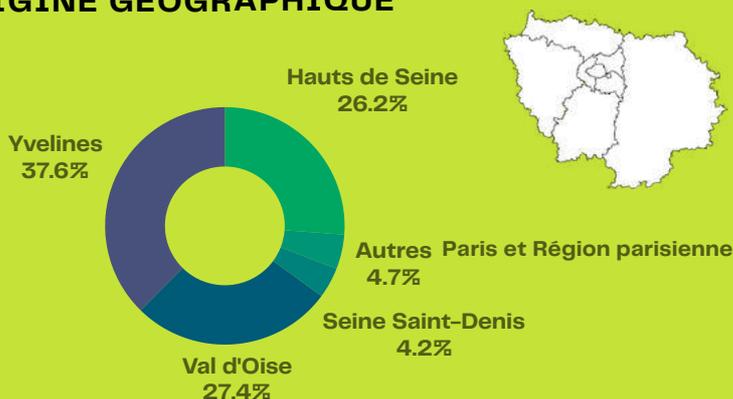
dont

62%

66% EN 2022

ONT PLUS DE 45 ANS

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



89,5%

TAUX D'OCCUPATION

SOIT -0,8% PAR RAPPORT À 2022

89.5% dû à un taux d'absentéisme de 7.8% et 15 arrêts de parcours (près de 1 200 jours) pour raisons de santé, retour à l'emploi, poursuite vers un autre parcours, abandon pour raisons financières et des arrêts maladies de plus d'un mois. Il est à noter que l'absentéisme est en baisse par rapport à 2022 de -17 pt par la mise en place de projets personnalisés avec des séances de formation en distanciel sur le dernier trimestre.

800

ACCOMPAGNEMENTS PÉDAGOGIQUES PERSONNALISÉS FORMALISÉS DES STAGIAIRES

SOIT 442 HEURES EN 2023

15 367



HEURES DE FORMATION

POUR 16 463H EN 2022 (ARRÊTS DE PARCOURS)

23 953



JOURNÉES RÉALISÉES

SOIT -430 PAR RAPPORT À 2022

172

VISITEURS

SOIT 63% DES INSCRITS. EN 2022, SUR 159 VISITEURS, 86% ONT INTÉGRÉ UN PARCOURS

LES PARCOURS

ORIENTATION MDPH

AGRÉMENT **120** PLACES**89%**TAUX DE RÉUSSITE
AUX EXAMENSCERTIFICATS DE COMPÉTENCES/
TITRE PROFESSIONNELS**21**STAGIAIRES
AYANT RÉUSSI
LE DELF OU
LE DILF**10**

FORMATIONS

5 FORMATIONS QUALifiantES

COMPTABLE ASSISTANT(E) : 2 GROUPES

EMPLOYE.E ADMINISTRATIF(VE) :
2 GROUPES

SECRETARE ASSISTANT.E : 1 GROUPE

DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE :
1 GROUPE

GESTIONNAIRE DE PAIE : 1 GROUPE

5 FORMATIONS PRE-
QUALifiantES

REMISE À NIVEAU DECLIC

COMPÉTENCE LANGUE ÉTRANGÈRE
(CLE FLE)COMPÉTENCE LANGUE ÉTRANGÈRE
(CLE ALPHA)PRÉQUALIFIANT TERTIAIRE
ADMINISTRATIF (PRÉK)

TRAVAUX COMPTABLES COURANTS (TCC)

En 2023 de nouveaux parcours comme Gestionnaire de Paie et Travaux comptables courants ont été mis en place pour faire évoluer l'offre de formations en fonction de besoins du monde professionnel.

Sur le dernier trimestre 2023, des projets personnalisés ont été formalisés afin de prendre en compte les besoins des stagiaires accompagnés, par exemple des journées de télétravail. Par ailleurs, une journée de travail hebdomadaire en distanciel est en place sur les parcours qualifiants avec l'objectif pédagogique de s'approprier l'outil informatique, gagner en autonomie et trouver l'organisation adéquate pour travailler au domicile plutôt que sur le lieu de travail afin de mieux répondre aux nouveaux modes de fonctionnement des entreprises.

LES ACTIONS SPECIFIQUES

Accompagnement pédagogique personnalisé :

Les accompagnements personnalisés auprès des stagiaires visent à fournir un suivi individualisé, un soutien pédagogique et humain, ainsi qu'une remobilisation et une mise en confiance. Cela implique d'adapter les interactions en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire pour favoriser leur développement et leur réussite. Ces types d'accompagnements peuvent inclure des séances régulières pour évaluer les progrès, offrir des conseils personnalisés, encourager la confiance en soi et motiver les stagiaires à atteindre leurs objectifs. L'objectif est de créer un environnement favorable à l'apprentissage et au bien-être des stagiaires, en tenant compte de leurs forces, faiblesses et aspirations individuelles.

800

ACCOMPAGNEMENTS
formalisés en 2023 pour
un total de **442 heures**
ont été réalisées.

297 Accompagnement en entreprise

207 Echanges pluridisciplinaires internes et avec
prestataires

296 Accompagnement en savoirs-être/remobilisation

L'accompagnement pédagogique dans les savoirs-être, remobilisation, accompagnement en entreprise s'effectue aussi quotidiennement de manière informelle et peut être estimé à 300 heures de plus effectuées dans l'année.

Par ailleurs, au cours du 4ème trimestre, des projets personnalisés ont été initiés par une formalisation entre le stagiaire et deux référents nominatifs : un référent du pôle pédagogique et un référent du pôle psychosocial et insertion. 10 projets personnalisés ont pu être formalisés.

Test de positionnement numérique :

Pour chacun de nos parcours, des tests de positionnement sont réalisés afin de permettre l'évaluation des prérequis des stagiaires désirant intégrer un parcours. Ces tests de positionnement ont pour objectif principal d'orienter au mieux les personnes vers le parcours qui leur permettra de progresser sans être en difficulté mais sans le risque de s'ennuyer. Jusqu'à novembre 2023, les tests de positionnement étaient manuels, ce qui était chronophage en temps de corrections. En décembre 2023, nous avons initié les tests de positionnement en version numérique, excepté pour les parcours Français Langue Etrangère. Cela permet une plus grande réactivité pour convoquer les personnes, un retour plus rapide vers la personne, sans risque d'erreur avec une qualité augmentée.

Dossier usager informatisé : Astagia

Depuis son déploiement en **2020** au sein de l'ESRP, **Astagia** a évolué pour devenir bien plus qu'un simple outil de suivi. Initialement conçu pour enregistrer des informations administratives, médico-sociales et gérer les absences des stagiaires. Il a depuis mûri, s'est adapté et a intégré de nouvelles fonctionnalités pour devenir une véritable **plateforme collaborative** permettant de suivre l'accompagnement des bénéficiaires au quotidien. En moyenne, 468 dossiers sont créés chaque année.

Au fil du temps, Astagia a évolué. Les fonctionnalités administratives ont été améliorées, mais surtout, les renseignements pédagogiques ont été intégrés. Le suivi d'accompagnement pédagogique, les synthèses et les bilans de fin de parcours ont trouvé leur place dans le logiciel. Cette évolution a nécessité une révision complète des modèles existants et la création de guides pratiques d'utilisation par métier.

Le besoin d'automatiser certaines tâches, comme le publipostage, a conduit à des développements spécifiques. De plus, la sécurité des données personnelles des bénéficiaires était primordiale. C'est pour cela qu'elle est garantie par un prestataire spécialisé dans l'hébergement de données de santé. Astagia a dû respecter les critères du Ségur numérique et du RGPD tout en s'intégrant dans les pratiques de l'ESRP.

Pour favoriser l'autonomie et la réactivité, une personne en interne a été formée à la conception d'applications, à la création de requêtes et à la gestion des sécurités. Désormais, Astagia peut être personnalisé en fonction des besoins spécifiques de chaque utilisateur.



Les fonctionnalités clés d'Astagia sont essentielles pour l'ESRP :

- Création des dossiers
- Enregistrement des informations d'admission et des documents numérisés
- Suivi des absences et présences (déterminant la rémunération des stagiaires)
- Etat des présences
- Gestion des listes d'attente et de la file active
- Trombinoscopes par section
- Module de création de requêtes et exportation des données pour les statistiques FAGERH et ANAP
- Comptes-rendus de suivi individualisé pour les différents utilisateurs (psychologues, assistante de service social, formateurs, chargé d'insertion et autres professionnels intervenants dans le parcours du stagiaire)
- Création et publipostage des conventions de stage
- Base de données d'entreprises

Journées immersion en amont d'une intégration dans un parcours :

En 2023, 10 journées d'immersion individuelle avec des personnes désireuses de découvrir davantage le parcours visé ont été réalisées. Ces journées ont permis aux candidats de rencontrer l'équipe pluridisciplinaire (formateur du parcours visé, service administratif, l'équipe Médico Psycho-Sociale et Insertion, le responsable du Pôle Pédagogique), puis de réaliser un test de positionnement, échanger avec les stagiaires et formateurs lors d'une immersion dans un groupe et enfin établir un bilan de la journée.

Ces journées les informent et les rassurent sur les apprentissages et la pédagogie mise en place à l'ESRP AUXILIA.



Parcours alternés

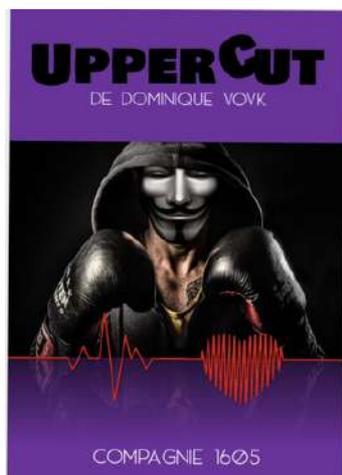
En 2023, six parcours qualifiants se sont déroulés avec périodes de stages alternés Au-delà du rythme qui permet de varier la formation à l'ESRP en appliquant les enseignements théoriques, la confrontation réelle avec le monde de l'entreprise et le travail à réaliser permet au stagiaire de valider ses atouts et de travailler ses axes d'amélioration en vue de mieux se préparer à l'insertion professionnelle. Selon les parcours le rythme était de deux jours par semaine, une semaine sur trois ou une semaine sur deux. Les stagiaires sont globalement satisfaits de cette double expérience favorisant l'insertion professionnelle.

Les formations concernées sont :

- Employé.e Administratif et d'Accueil
- Secrétaire Assistant.e
- Comptable Assistant
- Développeur Web et Web Mobile
- Gestionnaire de Paie

Sorties culturelles 2023

Durant l'année 2023, plusieurs sorties culturelles de groupe de stagiaires ont pu être organisées. Ces sorties organisées et sélectionnées avec les stagiaires offrent une ouverture vers des lieux culturels célèbres, classiques ou nouveaux. Outre l'intérêt et la découverte culturelle, ce sont des moments de développement de leur autonomie et de leur confiance pour approcher des institutions parfois intimidantes. L'aspect de partage convivial entre stagiaires et accompagnants pédagogiques ainsi que la création d'une activité d'équipe constituent un aspect non négligeable de ces sorties. Ainsi, des stagiaires ont pu se rendre au musée de l'Orangerie, faire une sortie en bateaux mouches, assister à une pièce de théâtre créée par la Compagnie 1605.



Témoignage de la sortie au théâtre :

Des stagiaires de groupes préqualifiant ont assisté à une pièce de théâtre intitulée "Uppercut" au théâtre Darius Milhaud à Paris. Cette pièce a été écrite, mise en scène et interprétée par Dominique VOVK.

Pourquoi inviter nos stagiaires à aller voir cette pièce ? Parce qu'elle est une excellente illustration de ce que l'on transmet chez Auxilia et, particulièrement, à l'atelier théâtre-communication : comment faire autrement lorsque l'on est en situation de handicap ? Quelles ressources trouver en nous-même pour continuer à vivre et inventer sa vie quelles qu'en soient ses conditions et/ou sa durée ?

"À 55 ans, Dominique Vovk traverse une épreuve de santé dont il ne fait pas mystère de l'issue fatale. On se surprend même à rire sur des thèmes qui devraient inspirer des sentiments contraires." Le sous-titre de la pièce est "Pourquoi suis-je malade ? Mon cancer, on en parle ? Cancer, ce rôle qui ne me quitte plus à la ville comme à la scène..."

"Uppercut", c'est l'histoire personnelle d'un homme face à ses questions, à ses doutes, à ses peurs ; d'un homme face à sa maladie, à ses souffrances, à son physique qui change ; face au regard des autres à mesure que son espoir s'éloigne. Cette histoire personnelle est en réalité une histoire profondément universelle. C'est celle de la condition humaine face aux questions existentielles du sens de la vie". Pour la plupart des stagiaires, c'était une première d'aller au théâtre. La qualité de leur silence dès l'instant où les lumières se sont éteintes et de leur écoute tout au long de la pièce, était exceptionnelle. Aux saluts de l'artiste, ils se sont levés spontanément pour lui faire une standing ovation. Ils ont tous été profondément touchés par cet élan de création, même les stagiaires maîtrisant le moins bien le français. Touchés par le texte, certains stagiaires ont demandé à en avoir une copie.

Installer une atmosphère dynamique et stimulante propice à un apprentissage plus complet :

Nos parcours sont composés de groupes de allant de 8 à 16 stagiaires accompagnés par des binômes de formatrices et formateurs pour les parcours qualifiants et pouvant aller jusqu'à quatre formateurs et formatrices sur les parcours préqualifiants.

Les parcours comptables (Comptable assistant, Gestionnaire Comptable et fiscal, Travaux Comptables courants) sont pris en charge par deux formatrices qui accompagnent deux groupes de comptabilité de niveau différent simultanément sur le même plateau.



“

”

Témoignage d'une des formatrices sur ces parcours qui nous permet de comprendre les avantages et les inconvénients de ce système :

« En 2023, j'ai animé simultanément deux formations en comptabilité de niveaux différents, une formation qualifiante de niveau 4 (comptables assistants) et une formation non qualifiante de Travaux comptables courants en vue d'intégrer une formation qualifiante de niveau 5 (Gestionnaire Comptable et Fiscal). Les deux groupes sont composés respectivement de 8 stagiaires en CA et de 6 stagiaires en TCC. Les deux groupes sont dans la même salle et chaque stagiaire a son poste de travail avec un ordinateur.

J'ai structuré la journée en deux sessions distinctes afin de m'occuper d'un groupe le matin puis de l'autre groupe l'après-midi, tout en restant disponible à tout moment pour l'ensemble des deux groupes afin de répondre à une question pour débloquer une situation ou apporter une précision. »

Le retour d'expérience d'une des formatrices

Impacts pour la formatrice :

La charge mentale pour le formateur peut être significative. Les avantages de l'approche tels que la concentration sur un petit groupe et la diversité du travail peuvent être contrebalancés par le défi de jongler entre les deux groupes.

Pour gérer efficacement cette charge mentale il est indispensable de :

- Planifier et organiser le contenu de chaque session afin de maximiser les apprentissages
- Définir les priorités
- Solliciter un soutien supplémentaire : aide entre pairs
- Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité : ajuster l'approche en fonction des besoins émergents des groupes sur des formations différentes même si la discipline reste la même.
- Le formateur doit s'assurer qu'il fournit un soutien adéquat et maintenir une communication constante avec les deux groupes de manière équitable.

Avantages pour les stagiaires :

- Les groupes sont plus restreints (6 à 10 stagiaires).
- Les stagiaires peuvent bénéficier d'une attention personnalisée pendant le temps qui leur est consacré.
- Les stagiaires peuvent développer leur autonomie lorsque le formateur est avec l'autre groupe, sans avoir la crainte d'être « bloqué » car le formateur reste dans la salle et disponible en cas de besoin. Cette méthode offre donc un bon équilibre entre autonomie et soutien ce qui favorise un environnement d'apprentissage dynamique et collaboratif.
- Ils peuvent développer leur capacité de concentration dans un environnement style « open space ».
- Ce système d'organisation favorise l'interaction entre les deux groupes ; en effet la proximité physique des deux groupes facilite les échanges entre les stagiaires et peut créer un environnement propice à la collaboration et au partage d'expériences.

La coexistence de niveaux différents dans la même salle encourage la collaboration et l'apprentissage entre pairs. Les stagiaires les plus avancés peuvent aider leurs collègues moins expérimentés, créant ainsi un environnement enrichissant.

Inconvénients pour les stagiaires :

- La présence simultanée de deux groupes dans la même salle peut entraîner des distractions pour les stagiaires, demandant une vigilance accrue pour maintenir la concentration.
- Certains stagiaires peuvent se sentir « lésés » car ils doivent « partager » le formateur avec l'autre groupe.

La coexistence de stagiaires de niveaux variés crée un environnement où les différentes expériences, compétences et perspectives peuvent être partagées. Cela favorise une diversité d'idées et d'approches dans les discussions et les activités.

L'enrichissement de ce concept résulte de la diversité des expériences et des interactions, de la collaboration entre les stagiaires de niveaux différents et de l'adaptation constante à un environnement diversifié. Cela crée une atmosphère dynamique et stimulante propice à un apprentissage plus complet. »

SATISFACTION DES STAGIAIRES SONDÉS :

96% des stagiaires recommandent l'ESRP Auxilia à leur entourage

100% des stagiaires sont satisfaits (58%) ou très satisfaits (42%) de l'accompagnement administratif

92% des stagiaires sont satisfaits (53%) ou très satisfaits (39%) de l'accompagnement individualisé des formateurs et de la démarche pédagogique utilisée

91% des stagiaires sont satisfaits (54%) ou très satisfaits (36%) de l'accompagnement psychosocial

91% des stagiaires sont satisfaits (61%) ou très satisfaits (30%) de l'accompagnement en insertion professionnelle

“

”

Commentaires des stagiaires

“Personnellement suite à mes arrêts à répétition je n'ai pas suivi la formation comme je l'aurais souhaité, cependant j'ai beaucoup de reconnaissance pour le soutien que j'ai eu quant à mes soucis de santé ainsi qu'à ma vie privée”

“Rien à dire tout est parfait”

“Mes attentes ont été accomplies”

“Je suis né à nouveau”

“Très bonne organisation ça m'a rapporté beaucoup de stabilité et surtout ça m'a aidé à me positionner concernant mon projet professionnel”

“Je suis très contente d'avoir fait cette formation ce qui a confirmé mon choix de métier. Matériel au top et équipe pédagogique à l'écoute. Nous avons eu beaucoup de chance d'avoir eu des formatrices qui sont passionnées”

“Très satisfaite car je suis venue à Auxilia et je ne savais même pas allumer un ordinateur. Je ressors avec beaucoup d'acquisitions en bureautique”

PERSPECTIVES 2024

- L'action de veille menée sur l'univers professionnel conduit l'ESRP à mettre en place le **nouveau parcours** Gestionnaire Comptable Fiscal : Parcours de niveau 5 d'une durée de 20 mois alternée
- Une **semaine d'intégration** est instaurée pour tous les parcours démarrant en 2024 afin de rencontrer tous les intervenants (pédagogique, psychosocial, chargé d'insertion, informaticien, direction)
- Une demi-journée par semaine est établie pour développer la **pair-aidance**, l'entraide et l'autonomie
- **Le projet d'établissement** 2024-2028 a élaboré un plan d'action sur 5 ans dont les premières actions vont voir le jour en 2024
- **1ère année sous CPOM** avec 3 axes (stratégique, performance et médico-social) et un objectif de performance à 90% d'activité.
- **ASTAGIA** : poursuite de l'évolution de l'outil

Le pôle Psycho-Social et Insertion

FAITS MARQUANT DE L'ANNÉE 2023 :

- **Ouverture d'une permanence infirmière bénévole** (1 à 2 jours/mois)
- **Organisation de notre 2ème édition du Blind dating**
 - 13 entreprises participantes
 - 49 stagiaires participants
 - Simulations d'entretien sur un étage et entretiens de recrutement sur un autre étage
 - Avec à l'issue 5 promesses d'embauche par les recruteurs participants
- **Formation de notre Psychologue clinicienne** en neuropsychologie, diplômée en mai 2023
- **Duoday 2023**
 - 51 duos concrétisés
 - soit +45% de participation par rapport à 2022
 - 1 duoday sur 10 s'est transformé en offre de stage alterné
- **Journées Solidarités**
 - 5 entreprises volontaires : ALLIANZ, AMPEGEST, BIOGARAN, BNP Paribas et MSD
 - Avec un total de 66 collaborateurs contre 25 en 2022
 - Représentant 336 heures de mécénats de compétences offertes (au total) par les collaborateurs d'entreprises
 - 131 stagiaires de l'ESRP en ont bénéficié
- **Départ de notre CASP fin novembre 2023**, redéfinition de son poste vers des missions de Chargé d'Insertion Professionnelle



TYPOLOGIE SOCIALE DU PUBLIC ACCUEILLI

1 stagiaire sur 2 est âgé de **45 ans et+**

44 % sont mariés ou pacsés

35 % sont célibataires

14 % sont séparés ou divorcés

6 % en concubinage

1 % sont veufs

59 % ont des enfants à charge dont **35 %** de familles monoparentales

62 % vivent en logement social

19 % sont hébergés chez un tiers car sans domicile fixe (SDF)

10 % de stagiaires propriétaires

3% en résidence sociale

1 stagiaire sur 2 est sans emploi depuis + de 2 ans à l'entrée

1/4 de nos stagiaires sont bénéficiaires de l'AAH à l'entrée

44 % bénéficient du chômage dont **16 %** sont en fin de droits

8 % sont bénéficiaires du RSA

15 % des stagiaires sortent d'un parcours préqualifiant (chez nous ou un autre ESRP) et poursuivent en qualifiant (ou renouvellent un parcours préqualifiant), soit autant de personnes pour qui la logique de parcours est respectée

33% (rentes maladies professionnelles, Accident du travail, pensions d'invalidité...)

2 % de nos stagiaires sont sous mesure de protection juridique

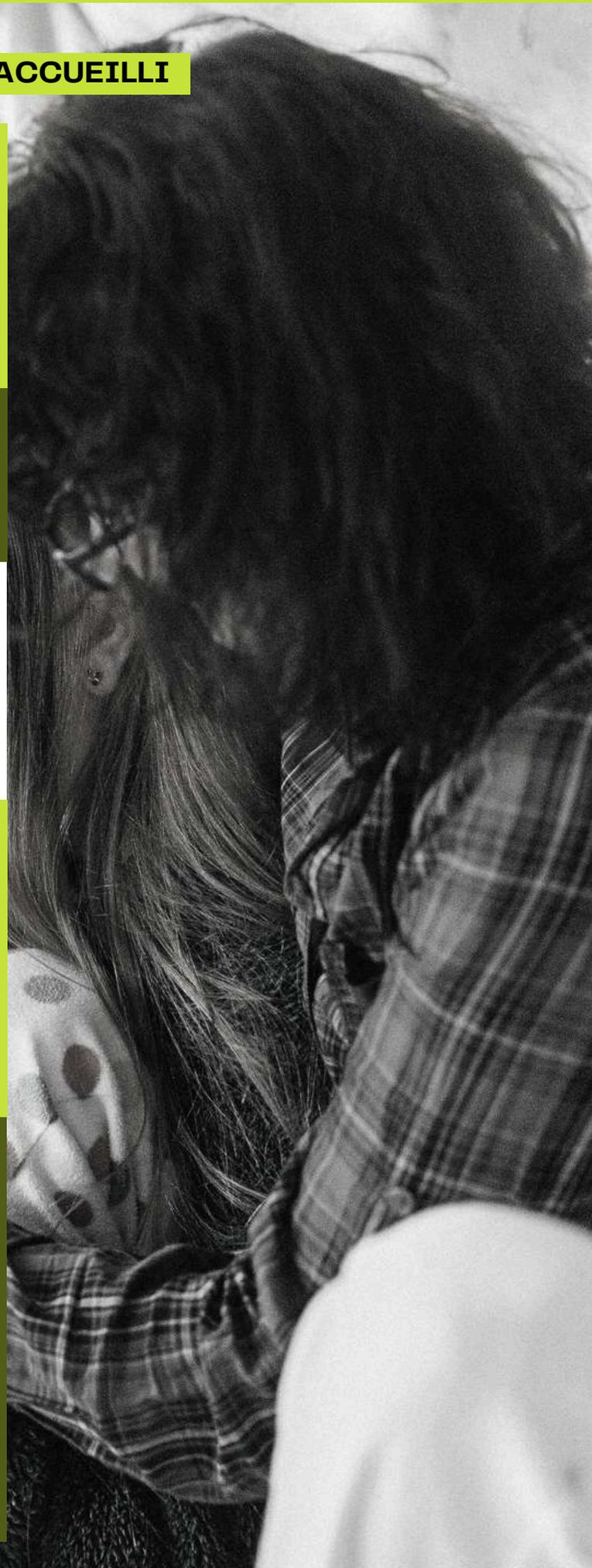
76 % de nos stagiaires présentent un handicap moteur reconnu comme pathologie dominante

15 % de handicap psychique reconnu comme pathologie dominante

8% de déficience visuelle, auditive, troubles des fonctions cognitives, TSA, ...

Près de 3 stagiaires sur 10 présentent des troubles en plus de leur handicap principal, avec une prédominance de maladies viscérales ou métaboliques (92 %) suivi de troubles psychologiques (21 %)

72 % des handicaps sont survenus au cours de la vie contre 9 % à la naissance (dit congénital)



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

571

entretiens individuels effectués contre 526 en 2022 soit +8,5pts

252

stagiaires accompagnés et/ou suivis (avant et post-parcours compris)

34 min

Durée moyenne par entretien

Les problématiques sociales les plus rencontrées :

- **Les démarches administratives** liées à l'accès et/ou au maintien des droits sociaux : ces demandes sont en forte augmentation (35 % des motifs de rdv en 2022 contre 53 % en 2023). Cela s'explique par le développement à grande vitesse de l'e-administration (dématérialisation des procédures), avec un objectif des pouvoirs publics de 100 % de démarches courantes en ligne d'ici les prochaines années. Le public que nous accompagnons à l'ESRP doit faire face à un ou plusieurs freins dans la réalisation de ses démarches (barrière de la langue, illettrisme, fracture numérique, difficulté à comprendre le langage administratif, gestion des mots de passe, sites web pas toujours accessibles...). Cette dématérialisation constitue donc un obstacle supplémentaire pour nos stagiaires, pouvant renforcer ce sentiment d'exclusion. Notre assistante de service social est donc de plus en plus amenée à les aider dans la réalisation de leurs démarches en ligne, tout en veillant à préserver et à développer leur autonomie. Elle met un point d'honneur à réduire le lien de dépendance : « faire avec » pour que demain ils puissent « faire seul ».
- **Le logement** (suroccupation, inadapté au handicap, dettes locatives, insalubrité, expulsion...). La forte demande de logements sociaux dans la région IDF complique considérablement la recherche de solutions de logement pour nos stagiaires. Face à cette réalité, le rôle de l'Assistante de service social est de trouver des solutions alternatives (mutation de logement, aménagement de la salle de bain au titre du handicap, colocation, cohabitation...) pour permettre aux stagiaires d'améliorer leurs conditions de vie et ainsi garantir un maintien en formation. Le cas échéant, on assisterait à des ruptures de parcours, qui compromettraient leur chance de réinsertion sociale et professionnelle. Les rendez-vous pour le motif « problématique de logement » sont passés de 15 à 17 % en 2023.
- A cela s'ajoute des problèmes :
 - **Familiaux** (garde d'enfants, divorce, violence...),
 - **Financiers** (précarité, impayés, endettement/surendettement)
 - **Juridiques** : demandes relatives au droit des étrangers (renouvellement de titre de séjour, demande de carte de résident, naturalisation...). Les stagiaires concernés par ces questions sont plus encore que les autres confrontés à la dématérialisation des démarches. Les préfectures n'acceptent plus les dossiers « papiers » et ceci s'applique également à la prise de rdv (qui se fait désormais en ligne). Il arrive que des stagiaires, en cours de parcours, ne parviennent pas à renouveler leur titre dans les temps, faute de rdv disponible ou des délais importants de traitement par les préfectures. Cela peut durer plusieurs semaines voire plusieurs mois et a pour conséquence une interruption de leur rémunération de stage (ASP) et de leurs droits (allocations sociales, familiales). Devant cette situation les stagiaires peuvent se décourager et envisager un arrêt de parcours, pour chercher un emploi non déclaré et ainsi subvenir aux besoins de leur famille. Le rôle de l'assistante de service social est alors crucial pour remobiliser et soutenir le stagiaire (colis alimentaire, aides financières...) dans l'attente d'une régularisation.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Un rôle essentiel

474



ENTRETIENS INDIVIDUELS

EFFECTUÉS PAR NOS PSYCHOLOGUES

RÉPARTIS
COMME SUIT :

250

entretiens avec notre
psychologue du travail

224

entretiens avec notre
psychologue clinicienne

- **250** entretiens par la **psychologue du travail** avec pour 4 entretiens sur 10 un besoin de soutien psychologique pour se maintenir en formation dans les meilleures conditions possibles.
- **71 stagiaires rencontrés au moins une fois (admission)**
- Parmi eux **53 stagiaires suivis de façon plus ou moins régulière dont 19 anciens stagiaires** ou entrés en formation qualifiante, souhaitant préserver le lien thérapeutique et ne pas changer de professionnel.
- **224** entretiens par la **psychologue clinicienne soit +58%** d'augmentation de consultations par rapport à 2022 (cela s'explique par le recentrage des missions de la professionnelle en début d'année 2023). Cela nous conforte dans les choix opérés au niveau du service Médico Psycho Social Insertion compte tenu des demandes de plus en plus fortes de notre public.
- En 2023, 6 rendez-vous sur 10 concernent un besoin de soutien pour des problématiques qui relèvent de la vie personnelle et familiale, pouvant avoir un impact sur le suivi des apprentissages et le maintien en formation. Sur 97 stagiaires reçus par la psychologue clinicienne, 43 ont bénéficié d'un soutien psy plus ou moins renforcé et 24 ont été orientés vers l'extérieur pour un soutien complémentaire ou plus adapté (association spécialisée, psychologue libéral, CMP...). Ces orientations n'ont pas supprimé l'accompagnement en interne car tous ne se sont pas saisis des recommandations, beaucoup ont préféré investir pleinement les consultations à l'ESRP.

CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

Parcours DECLIC en 2023

47 ans Moyenne d'âge

10 stagiaires sur 12 ont pu réaliser un stage en entreprise pour confirmer ou non leur projet professionnel de reconversion, les deux autres n'ont pas trouvé ou leur santé n'était pas stable à ce moment-là.

61 % des stagiaires, à l'issue du parcours, ont poursuivi en formation préqualifiante (autre remise à niveau générale ou spécialisée).

31 % en formation qualifiante

Le reste concerne à la marge des abandons de formation pour raison personnelle (médicale, financière) ou retour à l'emploi

Parcours Préqualification Tertiaire Administratif (PREK) en 2023 :

43 ans Moyenne d'âge

Tous ont pu réaliser un stage en entreprise pour confirmer ou non leur projet professionnel de reconversion, en dehors d'une stagiaire qui n'a pas pu s'y rendre pour raison médicale.

9 stagiaires sur 10 orientés vers une formation qualifiante ou professionnalisante à l'issue

1 stagiaire sur 10 en retour à l'emploi

ACCOMPAGNEMENT À VISÉE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

- 58 entretiens individuels conduits par la Chargée d'Accompagnement Social & Professionnel (CASP) dont 14 % de suivi post-parcours
- Les demandes de rendez-vous les plus fréquentes concernent l'aide et les techniques liées à la recherche de stage alterné
- Animation du Programme « Être acteur pour réussir sa 2ème partie de carrière » représentant : 87 heures d'animation en groupe et 136 stagiaires participants

Retour à l'emploi :

Sur 48 stagiaires diplômés et sortis depuis au moins un an, 41 ont répondu à l'enquête téléphonique. 30 stagiaires déclarent avoir trouvé un emploi ou poursuivi leurs études à l'issue de leur parcours, représentant ainsi 73 % de sorties positives dont 10 % d'entrée en formation. Nos résultats démontrent la qualité de l'accompagnement proposé pendant et après le parcours. Les équipes pédagogique et MPSI mettent tout en œuvre pour donner un bagage aux stagiaires afin qu'ils deviennent de véritables acteurs de leur parcours de vie, notamment professionnelle.

FOCUS STAGE ALTERNÉ

En 2023, **5 parcours de formation qualifiante ont bénéficié du dispositif de « stage alterné** (1 parcours CA, 2 parcours EAA, 1 parcours SA et 1 parcours DWWM) représentant un total de **58 stagiaires** et **85 conventions éditées** (comprenant des changements d'entreprises en cours de parcours).

6 stagiaires sur 10 placés en entreprise (stage alterné) **par le service MPSI** (grâce au réseau d'entreprises de l'ESRP AUXILIA)

Notre premier groupe Employé Administratif et d'Accueil (EAA) ayant bénéficié du dispositif de « stage alterné », et diplômé au 31/07/2023, comptabilise un taux de sortie positive de 63 %. En effet, sur 11 répondants, 7 ont retrouvé un emploi moins de 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Parmi eux, 8 stagiaires sur 10 se sont vus offrir un contrat de travail à l'issue de leur stage alterné, par l'entreprise accueillante. Cela souligne la plus-value de la mise en place de notre dispositif car il renforce l'employabilité et les chances d'accéder à un emploi rapidement. (enquête à 6 mois post-parcours). Toutefois, il est à noter que ces contrats sont pour la majorité des CDD de moins de 6 mois. Une prochaine enquête (+6mois) déterminera si les stagiaires ont bénéficié d'un maintien dans l'emploi.

Divers

- Séance handi-sport mensuelle animée par un coach sportif spécialisé dans le handicap
- Ateliers de conseil en image auprès des stagiaires du préqualifiant pour renforcer leur employabilité.



LES PERSPECTIVES POUR 2024

- Evolution du poste de CASP vers un poste de Chargé d'insertion professionnelle (CIP)
- Développement des bilans neuropsychologiques (passation interne) en cours de parcours
- Formalisation de partenariats avec des acteurs de la santé, sociaux, médico-sociaux, des entreprises
- Conception et animation d'une action collective autour de la gestion budgétaire, de la prévention des risques d'endettement et de surendettement
- Création et promotion de capsules vidéo de type tutoriels pour réaliser ses démarches, mettre à jour ses informations, télécharger des documents pour les sites CAF, AMELI, France Travail, Etrangers en France... Ces tutos seront mis en ligne et visualisables sans limite sur notre plateforme E-learning.
- 1ère année de CPOM : axe Médicosocial comprenant des indicateurs pour mesurer l'accès aux soins, l'optimisation des risques, la personnalisation de l'accompagnement et favoriser l'insertion en milieu ordinaire.



ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC AUXILIA ET NOS STAGIAIRES, MERCI AUX ENTREPRISES PARTICIPANTES





EAD

**ENSEIGNEMENT
À DISTANCE
ET EN PRÉSENTIEL
2023**

EAD, Auxilia, une nouvelle chance, 7 rue des Haras – 92000 Nanterre



www.asso-auxilia.fr



01 80 42 02 77



contact.ead@asso-auxilia.fr

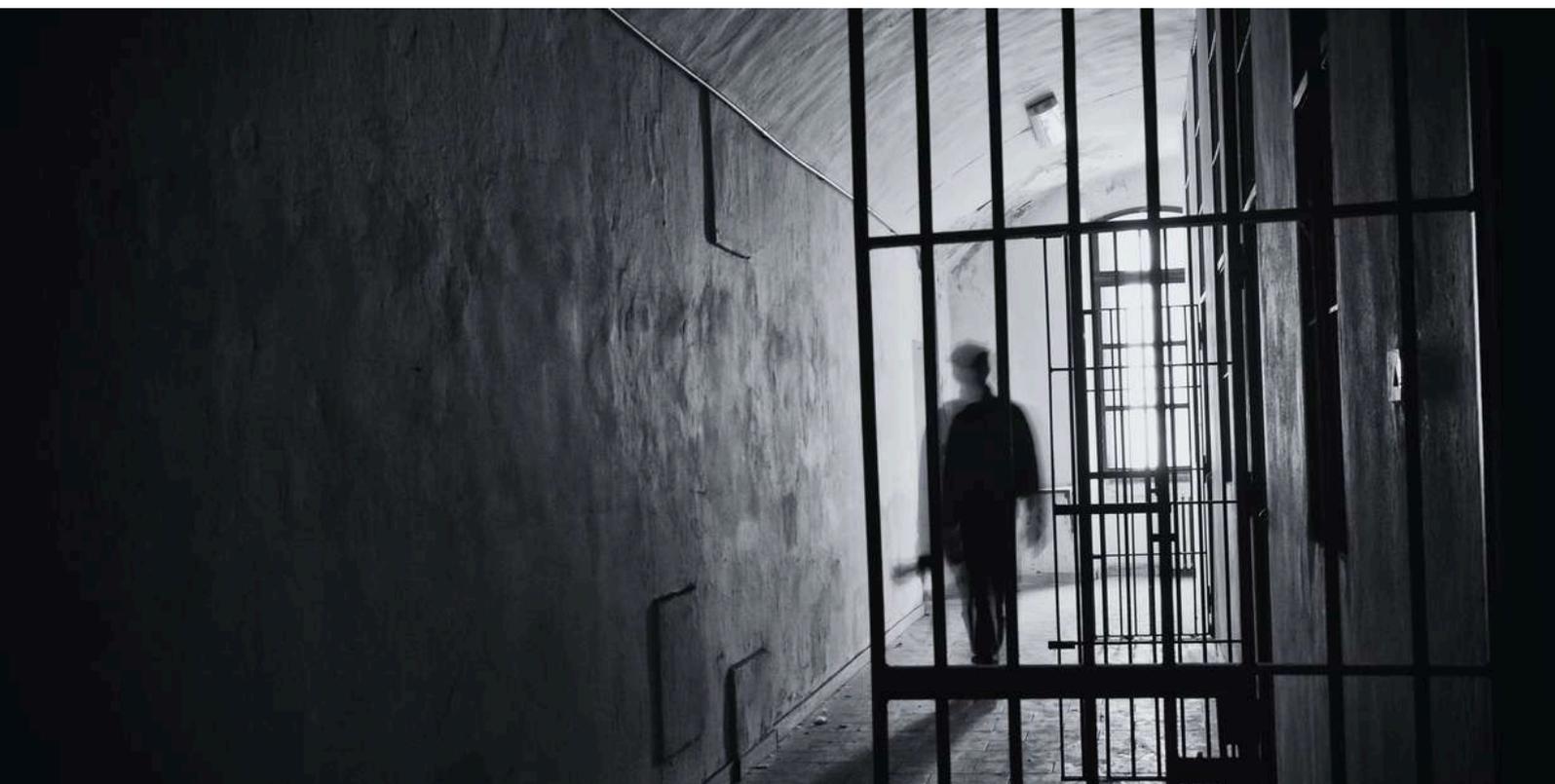
Pôle Enseignement à distance et en présentiel

UNE ANNÉE EN MOUVEMENT...

Dans un contexte général souvent morose sinon tendu, deux points ayant impacté particulièrement le quotidien d'Auxilia EAD en 2023 retiennent notre attention. D'une part, la forte hausse de la population carcérale (qui s'accélère encore en 2024) génère plus de sollicitations venant de personnes détenues. D'autre part, et comme pour l'ensemble des associations de solidarité, depuis la crise sanitaire, les modalités d'engagement bénévole évoluent : une génération dite des baby-boomers passe la main, moins de bénévoles s'engagent dans des fonctions de coordination ou des missions avec responsabilités.

Ainsi, en 2023, près d'un tiers des responsables de groupe ont été renouvelés. Pour certains enseignements, face à la demande forte, les formateurs disponibles ont parfois manqué. Notre organisation au quotidien s'en trouve mise sous tension, tout particulièrement pour nos bénévoles et salariés au siège à Nanterre, ce qui est source de dysfonctionnements. Malgré nos moyens limités, toutes et tous font face avec une énergie intacte.

Aujourd'hui, la communauté Auxilia EAD réunit quelque 3000 acteurs : 700 bénévoles pour dispenser enseignements et formations à 2300 personnes détenues ou isolées hors les murs. Hétérogène, notre collectif bénévole est riche de cultures professionnelles diverses et associe jeunes, actifs et retraités qui ont en commun une belle fidélité : la moitié d'entre eux sont actifs depuis plus de 5 ans, et un tiers depuis plus de 10 ans !



En parallèle de notre activité centrale, nous avons continué à développer nos compétences. Nous avons aussi enrichi notre organisation avec la création d'un poste salarié d'animatrice du réseau bénévole dont les premières actions commencent à porter leurs fruits pour renforcer la vie associative. Aujourd'hui, une équipe permanente de 6 salariées contribue à l'animation de cette communauté, avec un budget d'environ 400k€, un modèle frugal.

Nous avons également mobilisé et obtenu le soutien de nouveaux financeurs, notamment à l'occasion d'une soirée mémorable de collecte de fonds auprès du grand public, sur la cause ô combien difficile qu'est la prison. Cela nous permet d'expérimenter de nouvelles formes d'action, comme un accompagnement dedans-dehors avec la maison d'arrêt de Nanterre. Nous avons également mobilisé d'autres nouveaux financeurs pour conduire des opérations ciblées en faveur des femmes : elles sont sur-représentées dans nos effectifs apprenants alors qu'elles sont très minoritaires derrière les murs où elles ont des conditions de vie dégradées par rapport aux hommes, avec peu d'accès aux activités.

Construire l'avenir, c'est aussi ne pas rester en marge de la révolution numérique. Notre outil Phoenix a été ouvert à l'ensemble de nos bénévoles et va s'enrichir de supports pédagogiques. Au-delà de l'intérêt immédiat, il s'agit aussi de nous tenir prêts à répondre à tout pas en avant de l'Administration pénitentiaire vers un accès sécurisé à internet pour les personnes détenues. Déjà plusieurs bénévoles ont pu expérimenter ponctuellement, à la SAS de Montpellier, des cours en visio-conférence.

Nouvelles actions, nouveaux soutiens, nouveaux moyens, nouvelles méthodes, nouveaux horizons : fidèle à ce qu'est fondamentalement Auxilia EAD depuis près de cent ans, 2023 a été une année en mouvement... grâce à l'énergie et l'engagement de chacun, bénévoles, salariées ou partenaires.

Un grand merci à toutes et tous !

Bérangère Eldin

Directrice Adjointe



PRÈS DE 2.300 APPRENANTS ACCOMPAGNÉS EN 2023

L'enseignement à distance, par correspondance reste notre modalité d'intervention privilégiée pour accompagner les personnes détenues. Dans certains établissements, des formateurs et correspondants de prison proposent également un appui en présentiel, en partenariat avec les centres scolaires ou les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP).

2270

APPRENANTS ACCOMPAGNÉS

Vs 2200 en 2022 et 2150 en 2021

Dont nombre de nouveaux apprenants: 650
(soit 1300 nouvelles demandes de formation
instruites en 2023)



2.270 apprenants incarcérés dans 150 établissements
pénitentiaires

Nombre d'apprenants en maison d'arrêt: 835

33% de nos apprenants ont moins de 30 ans

20% sont des apprenantes alors qu'elles représentent seulement 3,7% de la population carcérale

31% des apprenantes et apprenants préparent un examen après 6 mois d'accompagnement

Source : Etude d'impact 2023, AUXILIA

“

Réponse de nos apprenants à la question
« En quoi Auxilia peut m'aider à réaliser mon projet ? »

“En m'aidant et m'accompagnant dans la réussite de ma scolarité, cela m'aide moi avec mes enfants. Merci à vous”

“Auxilia me permet d'avoir des cours adaptés en anglais que je ne trouve pas au centre scolaire de l'établissement. De plus, le formateur Auxilia m'envoie régulièrement des documents en lien avec le métier que je souhaite exercer.”

“Auxilia peut m'aider à mieux m'exprimer et à avoir plus confiance en moi.”

45% DES PERSONNES DÉTENUES ONT MOINS DE 30 ANS

Au 01/01/2024, **75 900** personnes étaient détenues dans les 187 établissements pénitentiaires du territoire.

Parmi elles,

- **19 900** prévenues (en attente de jugement)
- **48 585** détenues dans 115 établissements ou quartiers concernés par une surpopulation supérieure à 120%.

Plus de la moitié des personnes détenues se situent au mieux à un niveau de fin d'études primaires et ne disposent pas de réelle qualification professionnelle (source : Ministère de la Justice).



Le service public de l'Éducation nationale est implanté dans chacun des établissements pénitentiaires de France. L'enseignement s'adresse en priorité :

- **Aux mineurs incarcérés**, afin de reprendre ou de poursuivre une scolarité;
- **Aux personnes de bas niveau dans la maîtrise des compétences**. Un test de repérage de l'illettrisme permet d'identifier les personnes détenues orientées prioritairement vers le service d'enseignement. Sont également ciblées les personnes allophones et les personnes en difficulté de maîtrise des compétences de base.

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Administration Pénitentiaire depuis 1959, Auxilia est complémentaire du service public.

UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE AU SERVICE DES APPRENANTS ET APPRENANTES

L'Enseignement à Distance (EAD), c'est une équipe permanente de 5 salariées et une communauté de 700 bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire :

- 600** **Formateurs** proposent un accompagnement pédagogique par courrier personnalisé aux apprenants
- 108** **Correspondants de prison** rencontrent et accompagnent les apprenants en détention. Ils font notamment le lien avec le Responsable Local d'Enseignement (RLE), notre interlocuteur au sein de l'établissement pénitentiaire
- 46** **Responsables de groupe** animent un groupe de formateurs. Référents pédagogiques des matières dispensées par les formateurs de leur groupe, ils sont des personnes ressources.
- 18** **Délégués territoriaux** participent au recrutement des nouveaux formateurs, accompagnent les bénévoles présents dans leur région en animant des rencontres et des ateliers d'échanges de pratique, et parfois, des événements dans le cadre des Journées Nationales Prison (JNP).
- 15** **Bénévoles** interviennent au siège de l'association, analysent et répondent aux 1300 nouvelles demandes de formation. Ils réexpédient des milliers de lettres chaque année, gèrent plusieurs centaines de ressources pédagogiques de la bibliothèque...
- 8** **Bénévoles** participent aux dispositifs de recrutement des correspondants de prison. Ils accueillent ces derniers et accompagnent leurs débuts de mission.
- 9** **Relais pour personnes en situation difficile** assurent le suivi d'une centaine d'apprenants « hors les murs », en situation d'isolement, de handicap...
- 1** **Psychologue bénévole**, spécialiste du lien épistolaire, anime des ateliers d'échange de pratiques et propose soutien et conseils aux bénévoles.

DES BÉNEVOLES ENGAGÉS POUR L'ÉDUCATION DE TOUS ET TOUTES

Fidèles à l'association, la moitié des bénévoles sont engagés depuis **plus de 5 ans** et un tiers d'entre eux depuis **plus de 10 ans**.

La moitié d'entre eux sont des actifs, **l'âge moyen de nos bénévoles est de 63 ans**.

Tous disposent d'un niveau **BAC +3 ou d'une équivalence professionnelle**.

40% d'entre eux ont exercé ou exercent en tant qu'**enseignant**.

70% des apprenantes et apprenants qualifient d'excellente la relation pédagogique avec leur correspondant bénévole.

60.000 heures d'accompagnement réalisées par les 700 bénévoles.
Merci à vous tous et toutes pour votre engagement.

“

”

Verbatim de Christian, délégué territorial

Dans la mission de délégué territorial j'apprécie la journée régionale et sa préparation. La rencontre donne lieu à des échanges très conviviaux.

J'apprécie également les entretiens d'accueil des nouvelles et nouveaux bénévoles : des personnes déjà investies dans une association ou ayant l'expérience du soutien scolaire et qui veulent se mettre au service de personnes n'ayant pas eu la même chance qu'elles. Enfin les visites des prisons me donnent l'occasion de rencontrer des nouvelles ou nouveaux bénévoles.

Verbatim de Pascale, formatrice bénévole, enseignante

Les motivations des apprenants que je suis sont diverses. Certains n'ont pas de projet précis, sinon occuper leur temps de détention en augmentant leurs connaissances et développant leur formation générale. Leur niveau d'études leur semblant insuffisant, ils souhaitent se remettre à niveau, reprendre et poursuivre des enseignements arrêtés trop tôt. Certains préparent ainsi leur sortie et se donnent les moyens de retrouver ou trouver un travail qui leur convienne. Je travaille avec un apprenant qui vient de commencer le latin dont il a besoin pour se préparer au Master en Sciences du langage.

RENFORCER LE RÉSEAU DES 700 BÉNÉVOLES

Depuis septembre 2023, grâce à la création d'un poste salarié dédié, un nouveau plan de recrutement et d'animation du réseau des bénévoles a été établi autour de 5 axes prioritaires :

RECRUTER : Assurer le renouvellement des générations en renforçant les actions de recrutement externe.

ACCUEILLIR : Intégrer de manière individualisée.

FORMER : Accompagner la montée en compétences et garantir une formation continue des équipes.

ANIMER : Partager et diffuser les bonnes pratiques, entre pairs, soutenir l'animation territoriale, coordonner les bénévoles par fonction.

FIDÉLISER : Valoriser l'engagement des bénévoles et répondre à leurs attentes.

Au côté des plateformes Tous Bénévoles et France Bénévolat, nos missions de bénévolat sont désormais visibles sur "jeveuxaider.gov" et "Vendredi", la plateforme des entreprises qui souhaitent mobiliser leurs salariés sur les enjeux sociaux et environnementaux.



De nouveaux partenariats avec les Alumni de Centrale Lyon et la MGEN ont permis de communiquer davantage dans ces réseaux et de recueillir de nouvelles candidatures bénévoles.

En 2023

89

**CANDIDATURES BÉNÉVOLES
ONT ÉTÉ CONCRÉTISÉES**

VS 68 en 2022

SOUTENIR LES MISSIONS BÉNÉVOLES PAR LA FORMATION ET LES ÉCHANGES

En visio et en présentiel, organisées par les équipes de Nanterre ou les bénévoles en région, des rencontres et échanges de pratiques ont lieu régulièrement pour faciliter l'intégration des nouveaux bénévoles et la transmission entre pairs.

48

BÉNÉVOLES FORMATEURS accueillis lors de **4 sessions** "module d'accueil-intégration", en visioconférence d'une durée de **2H**

28

BÉNÉVOLES CORRESPONDANTS DE PRISON accueillis et pouvant échanger lors de **3 sessions**".

9

ATELIERS DE PRATIQUES animés par notre psychologue bénévole en appui aux équipes de Nanterre de façon à prendre en compte la souffrance psychique des personnes, dès leur premier courrier.

2

VISITES DE PRISON : Une quinzaine de bénévoles ont été accueillis dans les centres pénitentiaires de Rennes en Bretagne et Muret en Occitanie

8

RÉUNIONS LOCALES organisées par les délégués territoriaux ont permis de réunir plus de **70 bénévoles**.

La FARAPEJ - Fédération des Associations Réflexion et Action sur la Prison Et la Justice - organise des formations sur le thème de la prison et de la justice. Ces sessions en présentiel à Paris, Villeurbanne, sur le système judiciaire et pénitentiaire, l'écoute, l'accès au droit sont accessibles aux bénévoles d'Auxilia, l'association étant membre de la fédération.

SOUTENIR LES MISSIONS BÉNÉVOLES PAR LA FORMATION ET LES ÉCHANGES

Les 21 et 22 janvier 2023, en présentiel, nous avons pu renouer avec un grand week-end annuel d'échanges de pratiques et de partage d'expériences autour d'une cinquantaine de bénévoles responsables.

L'occasion d'accueillir, lors de la plénière, **Valérian Bénazeth**, chercheur au Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP) il nous a permis de mieux appréhender la notion de "désistance" et le rôle des bénévoles dans les processus de désengagement des conduites délictuelles des personnes accompagnées.



D'autre part, les ateliers du samedi après-midi ont permis de travailler collectivement autour des thématiques suivantes :

Le numérique en détention, quelles perspectives et contribution de la part d'Auxilia ?

Quelles synergies développer entre formateur et correspondant de prison ?

Comment favoriser les échanges entre les bénévoles grâce à l'ouverture de Phoenix et l'ensemble des formateurs et formatrices ?

Quelles perspectives et missions pour l'EAD à 5 ans ?



Le 17 mars 2023, une dizaine de bénévoles formateurs et correspondants de prison, ont pu profiter d'une journée de formation à Nanterre animée par Valérian Benazeth autour du thème "Appréhender les savoirs sur la désistance pour mieux accompagner les processus de sortie de délinquance".

ADAPTER NOTRE OFFRE PÉDAGOGIQUE AUX BESOINS DES APPRENANTS

S'occuper, se cultiver, préparer un examen, une reprise d'études, sa réinsertion professionnelle, créer une entreprise... les demandes des apprenants et apprenantes sont variées. L'offre pédagogique d'Auxilia permet de répondre à leurs besoins avec des contenus et modalités pédagogiques adaptées.

Les apprenants co-construisent leurs parcours avec leurs formateurs ainsi que les correspondants de prison (ou relais pour personne en situation difficile) et les différents acteurs tels que les Responsables Locaux de l'Enseignement (RLE), les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP).

Ainsi, leur projet personnalisé prend en compte leurs aspirations, compétences acquises, projet professionnel favorisant l'employabilité. Le dispositif peut également compléter un suivi scolaire en Unité Locale d'Enseignement (ULE ou centre scolaire) pour les personnes en détention, facilitant ainsi la reprise ou la poursuite d'études et la préparation aux examens.



Les "modules courts" apportent une réponse aux personnes en détention avec une courte peine. Ils peuvent être dispensés en présentiel ou distanciel. Le module court « créer son entreprise » (disponible sur l'intranet) est très demandé par les apprenants qui envisagent une création de leur activité à l'issue de leur incarcération.

“

Verbatim de Samy, correspondant de prison

”

J'ai accompagné pendant six mois un jeune trentenaire féru de technologies numériques dans le cadre du module K « ma micro-entreprise ». Au fur et à mesure, son projet de création prenait forme. Mon soutien pédagogique s'est focalisé sur trois points essentiels : 1- sur le plan juridique : le choix du statut juridique de l'entreprise. 2- sur le plan comptable : l'évaluation de l'investissement en général et l'analyse des besoins en fonds de roulement en particulier. 3- Sur le plan mercatique : le choix de la dénomination sociale. Je pense que grâce aux qualités de l'apprenant et à un accompagnement adapté, il a pu bénéficier d'un aménagement de peine et réaliser son projet dès sa sortie de prison.

ADAPTER NOS MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Le dispositif de formation d'Auxilia rend l'éducation davantage accessible au public empêché, à besoins particuliers, grâce au distanciel. Les courriers pédagogiques postaux permettent aux personnes en détention, isolée, touchées par la maladie en situation d'handicap de bénéficier d'un enseignement. Les rencontres régulières avec les Correspondants de Prison (CP) ou relais pour personnes en situation difficile (RPSD) en présentiel renforcent et soutiennent la formation de l'apprenant.

“

”

Verbatim Michèle - Correspondante de Prison et formatrice en présentiel

”J'ai la chance d'être en même temps correspondante de prison et formatrice « en présentiel » à F.

Par expérience, lorsque j'arrive, si je sens une grande tension, ce qui n'est pas rare compte tenu des conditions terribles de détention, inutile de vouloir brusquer les choses pour se mettre au travail. [...]

Mais comment s'y prendre avec un adulte qui a laissé loin derrière lui les souvenirs de ce qu'il a appris à l'école, davantage encore dans certaines disciplines comme les maths? Réapprendre à un adulte n'est pas apprendre à de jeunes enfants, Alors je m'adapte, en ayant recours aux exemples de vie du détenu.[...] Ces exemples sont des leviers importants et décisifs, pour non plus apprendre, mais comprendre et retenir ses « anciennes » connaissances. Le constat, toujours vérifié, est qu'elles reviennent très vite, les progrès arrivent et mettent en valeur les bienfaits que le détenu pourra en tirer : ne plus faire de fautes d'orthographe, se « rabibocher » avec les Mathématiques sont autant de victoires dont il pourra se prévaloir dorénavant.

C'est ainsi que nous avons réussi avec certains détenus, à préparer et réussir la DAEU option maths, l'un d'entre eux a même été major de sa promotion. Avec d'autres, cela aura été d'écrire une lettre d'embauche, sans fautes d'orthographe, et la fierté n'en est pas moindre pour eux comme pour moi.

En 2023, Auxilia a enrichi son offre pédagogique de nouveaux contenus pédagogiques suite à de nombreuses demandes liées aux besoins d'employabilité : aménagement paysager, horticulture, restauration, modules théoriques permettant de soutenir la préparation au CAP et BAC PRO notamment. Un nouveau module prenant appui sur les thématiques de la mobilité et du code de la route propose une remise à niveau en mathématiques et français. Les formateurs bénévoles peuvent le retrouver avec l'ensemble des modules courts disponibles sur l'intranet.

PRÉPARER L'ARRIVÉE DU NUMÉRIQUE EN DÉTENTION

Depuis 2022, bien qu'il soit difficile de connaître le calendrier de déploiement de nouvelles ressources numériques en détention, nous avons constitué une équipe pour nous préparer à l'ouverture de l'Administration Pénitentiaire à l'utilisation des outils numériques.

DANS CE CONTEXTE INSTITUTIONNEL MOUVANT, NOS PRIORITÉS SONT :

FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES DES FORMATEURS/BÉNÉVOLES

en leur proposant des solutions numériques adaptées à leurs besoins

RENDRE LA FORMATION DES APPRENANTS PLUS DYNAMIQUE

tout en restant adaptée à chaque situation personnelle

AMÉLIORER LES MODALITÉS D'ÉCHANGE

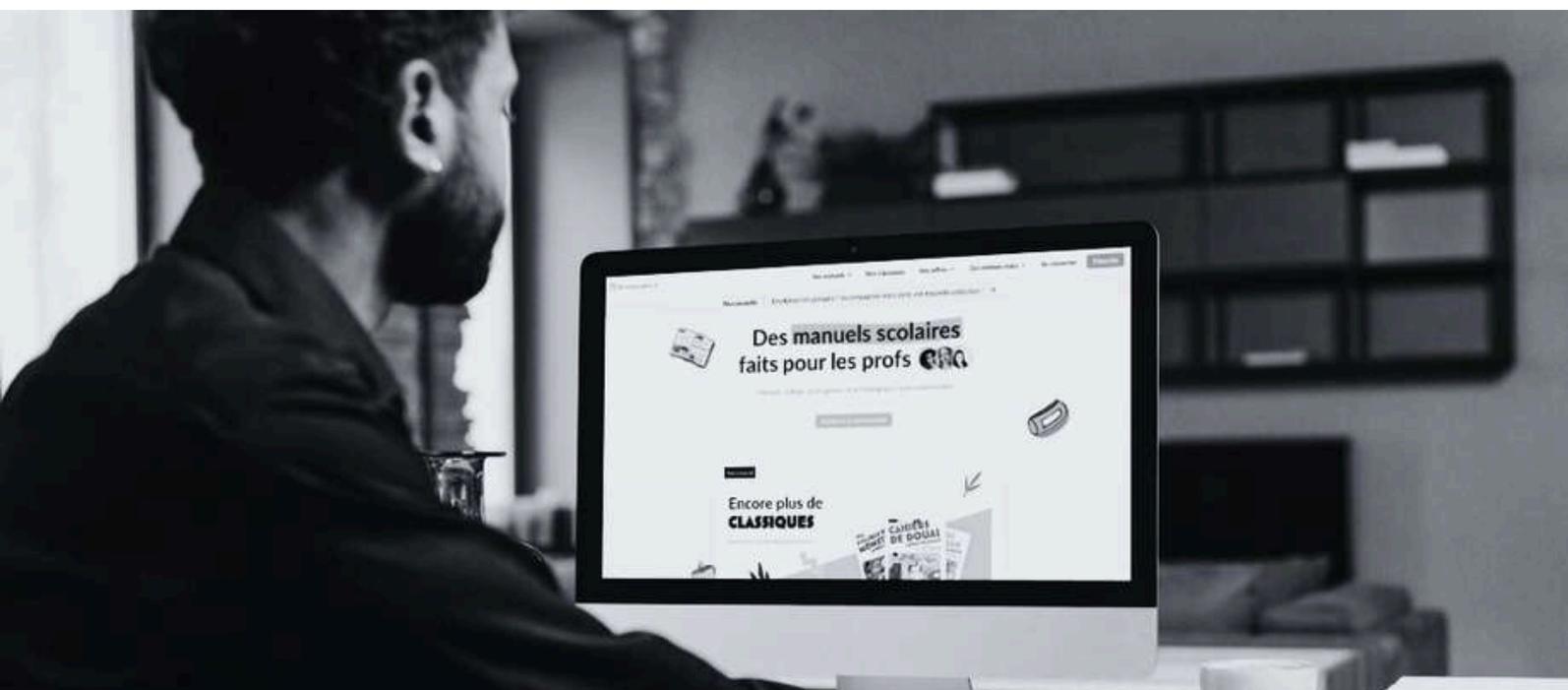
entre Formateurs/ Bénévoles, apprenants incarcérés ou non et les équipes du siège de l'EAD

Notre démarche pragmatique consiste à nous appuyer sur des savoir-faire reconnus du monde de l'enseignement numérique sans devenir à son tour un éditeur de contenus pédagogiques.

Depuis octobre 2022, nous travaillons sur plusieurs axes :

- **Groupe de travail** pour confirmer la faisabilité technique de la solution informatique d'agrégation de contenus
- **Identification et validation de partenaires pédagogiques** tels que **LeLivreScolaire**
- **Identification et validation d'un partenaire technique** **Tersedia** qui supporte notre informatique gratuitement de manière à consolider les fondations de Phoenix, outil de gestion des parcours apprenants.

Tersedia



Autres actions en cours :

- Choix de nouveaux éditeurs pour couvrir des besoins non adressés tels que l'apprentissage des langues vivantes
- Constitution de groupes de formateurs pour tester la solution « **LeLivreScolaire.fr** »
- Mise à disposition de la ressource « **LeLivreScolaire.fr** » dans notre outil numérique « PHOENIX »
- Simplification de l'architecture technique & informatique de l'EAD



Grâce à une initiative bénévole et l'engagement des acteurs locaux, une expérimentation a débuté dans une Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS), permettant d'expérimenter une nouvelle modalité : des cours de langues en visio-conférence.

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER DANS CETTE NOUVELLE MODALITÉ ?

CONTACTEZ-NOUS.



EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES MODALITÉS D'INTERVENTION

En 2023, Auxilia a souhaité tester de nouvelles modalités d'accompagnement pour nos apprenants afin que le travail réalisé par le biais de l'enseignement puisse être poursuivi et valorisé dans un parcours d'insertion après la détention.

L'objectif est d'accompagner vers la réinsertion 15 apprenants âgés de 18 à 30 ans actuellement en parcours d'enseignement à distance avec Auxilia au Centre Pénitentiaire des Hauts-de-Seine. Durant 9 mois après leur libération, les apprenants vont être accompagnés de manière individualisée dans la construction de leur projet professionnel afin de lever les freins à l'emploi et à l'insertion et d'assurer la mise en relation avec des entreprises partenaires.

Enfin, un programme de mentorat sera également mis en place pour offrir des repères solides et un soutien pas à pas aux apprenants. Le mentorat sera réalisé par des bénévoles en activité professionnelle souhaitant accompagner les apprenants à reconstruire leur vie et à trouver une stabilité en apportant une écoute, des conseils et une présence rassurante

Ce programme est une expérimentation construite en partenariat avec le SPIP des Hauts-de-Seine. Le programme d'accompagnement va se dérouler tout au long de l'année 2024.

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES, SITUÉS EN ILE-DE-FRANCE IDÉALEMENT, POUR LA MISSION DE TUTORAT DANS CE CONTEXTE!

RENOUVELER DES PARTENARIATS AU SERVICE DE L'INSERTION DES PERSONNES DÉTENUES

Un nouveau projet porté par l'association Justice 2ème chance



Suite au succès du programme «Promotions Victor-Hugo» mis en place avec l'Association Justice 2ème Chance, Auxilia s'est de nouveau engagé au côté de J2C sur l'animation des ateliers "vie quotidienne" dans le nouveau programme «Un métier – Une chance» qui se déroule de 2023 à 2025.

Nous animons des ateliers autour de la citoyenneté, de la gestion du budget, de la santé et du logement dans les établissements de Paris La Santé, le Centre Pénitentiaire des Hauts-de-Seine et la Maison d'Arrêt de Seine Saint-Denis.

“

Verbatim de François, à la fois visiteur ANVP et correspondant de prison Auxilia au sein du CP Orléans-Saran

”

“Correspondant de prison depuis plus d'un an, je contribue à articuler les relations entre les apprenants, Auxilia, le centre scolaire et l'administration du centre pénitentiaire. C'est enrichissant ! Je ne mesurais pas la diversité des projets et la volonté des personnes détenues impliquées dans leur parcours de réinsertion dans la société.”



Un partenariat historique avec l'ANVP toujours d'actualité !

OBTENIR DE NOUVELLES RESSOURCES EN 2023...

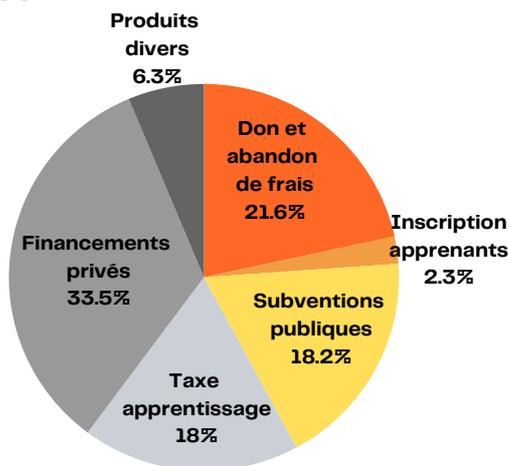
En mars 2023, nous avons présenté l'action d'Auxilia en détention lors du "Parvis Solidaire", un évènement de collecte de dons organisé par la Fondation Sainte-Geneviève, Paris La Défense et Obole. 3 minutes pour convaincre un parvis de 300 participants de financer un programme de réinsertion et les sensibiliser aux problématiques des personnes détenues ! Grâce à la levée de fond réalisée, nous pouvons mettre en place le programme d'accompagnement à la sortie présenté ci-dessus. A cette occasion, la fondation M6 nous a renouvelé sa confiance.



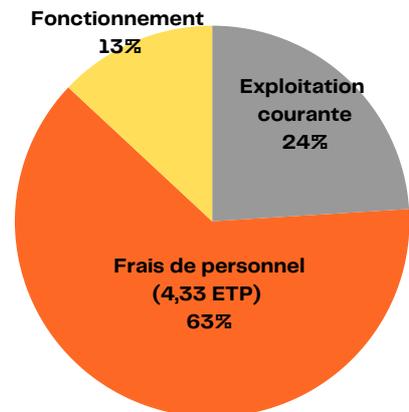
... Mais un modèle économique toujours fragile.

EMPLOIS ET RESSOURCES DU BUDGET EAD (380K€)

Recettes

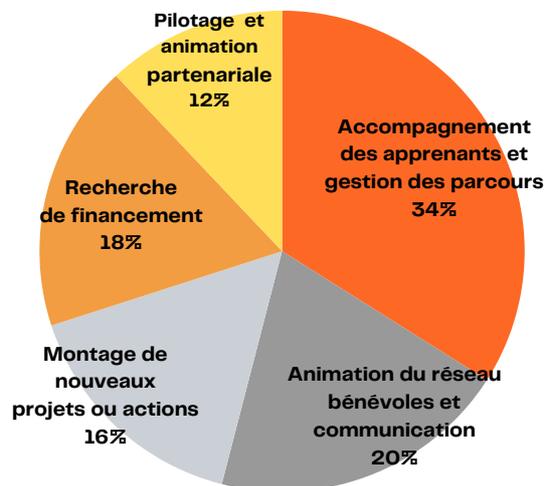


Charges



En 2023, pendant la montée en charge d'un nouveau modèle économique pour l'EAD, l'association a mobilisé des ressources internes pour maintenir le niveau d'activité de l'EAD qui affiche cependant un déficit de 24k€. En 2024, la construction d'un plan stratégique à 5 ans nous permettra de donner à nos partenaires financeurs une visibilité accrue sur notre cap et les moyens et compétences dont l'EAD a besoin pour mieux répondre aux besoins des apprenants à l'avenir.

Mobilisation de l'équipe permanente



FAIRE CONNAITRE NOTRE ASSOCIATION DE DIFFUSER DES INFORMATIONS AU RÉSEAU BÉNÉVOLE

Communication interne :

- 32 newsletters qui informent l'ensemble du réseau bénévole et sur la vie de l'association avec notamment la nouvelle gazette numérique régulière "Ensemble à distance"
- Réalisation du Guide des Correspondants de Prison pour les nouveaux bénévoles
- Mise en page de flyers et affiches à diffuser au sein des établissements pénitentiaires
- Publication du Calendrier 2024 à offrir à nos apprenants grâce au soutien de Christian Guemy (alias C215)



Communication externe :

- Une vingtaine de publications sur les réseaux sociaux notamment sur LinkedIn où les interactions sont nombreuses (897 abonnés, +25% par rapport à 2022)
- 6 articles publiés sur le site Internet au cours de l'année 2023
- Participation sur le site Internet à la campagne collective portée par l'Observatoire International des Prisons (OIP) et de nombreuses associations et organisations #InternetEnPrison

Auxilia, une nouvelle chance
848 followers
6mo •

🌍 A l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, nous tenons à remercier tous nos bénévoles qui œuvrent chaque jour pour apporter un soutien et une éducation à ceux qui en ont le plus besoin. Votre implication et votre passion font une différence énorme dans la vie de plus de 2000 apprenants détenus, ou en situation difficile. Votre engagement ne passe pas inaperçu, et nous sommes infiniment reconnaissants de pouvoir compter sur vous.

🌟 L'association Auxilia est forte d'un réseau de plusieurs centaines de bénévoles enseignants par correspondance 📧, des véritables piliers dans la #réinsertion sociale.
💛 Si vous partagez nos valeurs et si vous souhaitez rejoindre notre grand réseau national, devenez bénévole enseignant au sein de notre association.

Votre contribution peut changer des vies et participer à un avenir meilleur.

Pour en savoir plus sur notre mission de formation par correspondance, visitez notre page dédiée aux futurs bénévoles enseignants 📄 <https://lnkd.in/xyBZDVz> ou envoyez-nous un message! 📧
Ensemble, nous pouvons bâtir un monde où l'éducation est accessible à tous.

#JournéeMondialeDesEnseignants #EducationPourTous #BénévoleEnseignant #A #enseignement #Education



AUXILIA

UNE NOUVELLE CHANCE

Merci à tous nos partenaires !





PHI, Auxilia, une nouvelle chance, 18 Avenue Galois 92340 Bourg-la-Reine



www.asso-auxilia.fr



01 41 87 04 80



contact.phi@asso-auxilia.fr

Pôle Hébergement Insertion

Le Pôle Hébergement et Insertion (PHI) accueille, héberge et accompagne des personnes et/ou des familles en grande précarité.

Au sein de ces structures, les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement individualisé. Tout un travail de prévention et de sensibilisation en fonction des différentes problématiques liées aux parcours complexes semés de ruptures, de parcours d'errance et d'exil, est proposé. L'accompagnement social se fait à différents niveaux ; médical, juridique, scolaire, d'emploi, administratif, d'hygiène etc. Des ateliers sont également proposés dans les différentes structures afin d'accompagner et soutenir des démarches individuelles et collectives.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

CHRS

33

PLACES

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

accueille à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) des familles et des personnes isolées au sein d'un espace **collectif** (chambres et salles de bain individuelles et cuisine et salon partagés) et du **diffus** (appartements du parc locatif privé : chambres individuelles et tous les espaces communs partagés).

CHU
ALTHO

51

PLACES

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ALTERNATIF À L'HÔTEL

accueille des femmes avec enfants dans des logements en diffus, dans le sud des Hauts-de-Seine.

PAJ

500

DOMICILIATIONS

POINT D'ACCUEIL DE JOUR

accueille à Malakoff (92) des personnes sans domicile stable en leur proposant un accès aux besoins fondamentaux (collation, douche, entretien du linge) et à la domiciliation.

CMA

17

PLACES

CENTRE DE MISE À L'ABRI

accueille à Malakoff des hommes seuls sans domicile fixe, en hébergement d'urgence en chambres partagées.

CHS

98

PLACES

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE STABILISATION

accueille des couples ou familles monoparentales dans des logements partagés en diffus, dans le sud des Hauts-de-Seine.

CHRS

1) LA STRUCTURE

Depuis sa création, l'établissement se mobilise pour accueillir et accompagner des femmes isolées, des hommes isolés et des familles monoparentales en situation de grande fragilité.

Le dispositif est constitué de 33 places ainsi réparties :

33

PLACES

20

en collectif

13

en diffus

- Une structure collective de **20 places**, à Bourg-la-Reine qui accueille des femmes isolées,
- **13 places** réparties en **4 appartements** situés sur les communes d'Antony, de Bourg-La-Reine et le Plessis-Robinson qui permettent d'accueillir des hommes isolés, des femmes isolées et des familles monoparentales

a) La procédure d'admission

Suite à la déclaration d'une place vacante, le SIAO Insertion du 92 envoie des candidats qui sont reçus en entretien de préadmission par un travailleur social et la cheffe de service.

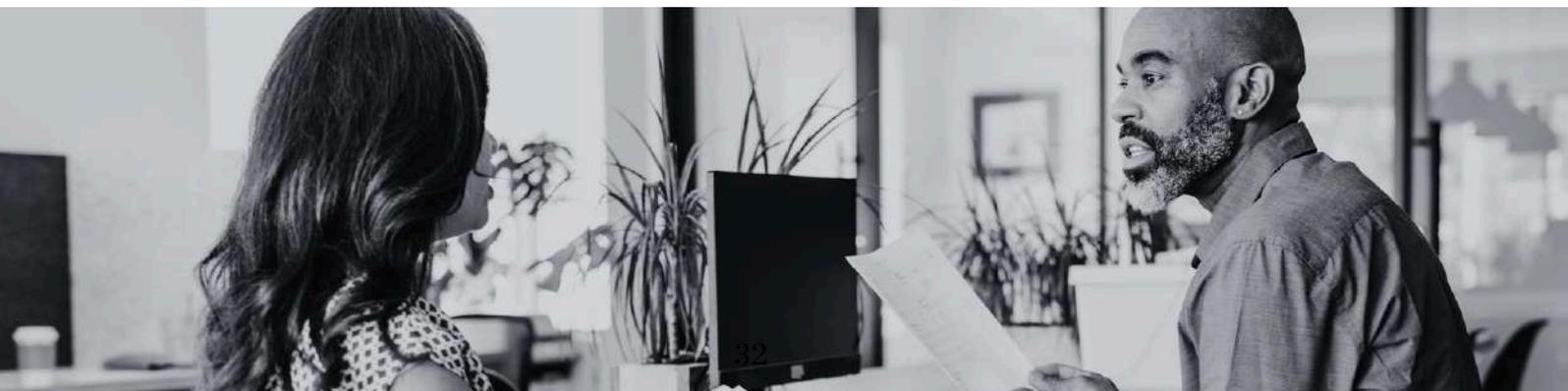
Le jour de l'admission sont remis à la personne accueillie : le règlement de fonctionnement ainsi que le premier contrat de séjour pour signature. Également, un état des lieux de l'hébergement est effectué.

b) Les accompagnements

Dans le cadre de l'accompagnement social global, l'objectif est d'apporter un soutien et une aide aux personnes afin qu'elles réalisent leur(s) projet(s) en s'enracinant dans un principe de réalité et en étant actrices de leur parcours d'insertion.

Cet accompagnement s'articule autour de différents axes de travail : administratif, emploi/formation, santé, logement/hébergement, culture, citoyenneté et autres si besoin.

L'accompagnement proposé est à la fois individuel et collectif. Un bilan collectif trimestriel est organisé en plus du suivi régulier individuel.





c) Les ateliers collectifs

Divers ateliers collectifs sont organisés par l'équipe éducative et également grâce au partenariat avec l'association Dynamique et Solidaire.

Ils ont pour but de créer le partage, l'apprentissage, l'échange, sa propre prise en charge et la valorisation de soi, le dépassement. Ces éléments contribuent à une appropriation des personnes de leur parcours d'insertion ainsi qu'à leur autonomisation :

Atelier cuisine



L'atelier cuisine est un atelier qui s'est ancré dans le fonctionnement du service. Il est mis en place par les éducateurs du CHRS une fois par mois. Il a pour objectif de permettre à une personne de faire découvrir un repas aux autres personnes hébergées en favorisant un moment de partage et de rencontre entre les personnes du diffus et du collectif. Les personnes doivent proposer un repas avec une liste de courses. Les résidentes seront accompagnées par les professionnels, de l'achat des aliments à la réalisation des plats. Cela permet aux personnes de développer leurs capacités à s'organiser et anticiper en amont ce que représente la préparation d'un repas, d'apprendre à respecter un budget, développer leur capacité à transmettre les étapes d'une recette, être vigilantes à l'hygiène. Dans le travail social, cet atelier permet aux éducateurs de favoriser la création du lien, d'observer les comportements individuels au sein du groupe. Cet atelier est investi par les personnes hébergées, une participation active est constatée.

Atelier shiatsu



Afin de permettre aux personnes de réinvestir leur enveloppe corporelle, de prendre conscience de l'importance d'une bonne santé, tant physique que psychique et de profiter d'un moment de détente, cet atelier est proposé une fois par semaine.

Moments de partage et de construction de la relation éducative



L'équipe éducative a organisé l'été dernier, au mois de juillet, un barbecue. Ce fut un moment convivial pour marquer la fin de l'année scolaire afin de réunir toutes les personnes du CHRS pour partager un repas dans le jardin. Chaque personne a eu la possibilité de cuisiner un plat qu'elle aime et le faire découvrir aux autres en les sensibilisant à sa culture gastronomique.

La relation de confiance et de renforcement des liens lors de ces moments a conduit l'équipe éducative à proposer un temps similaire en hiver également, avec l'organisation d'une fête de fin d'année au mois de décembre.

Cette fête, organisée au sein du CHRS le 17 décembre 2023 pour clôturer l'année 2023, a été l'occasion de réunir à la fois le CHU ALTHO et le CHRS.

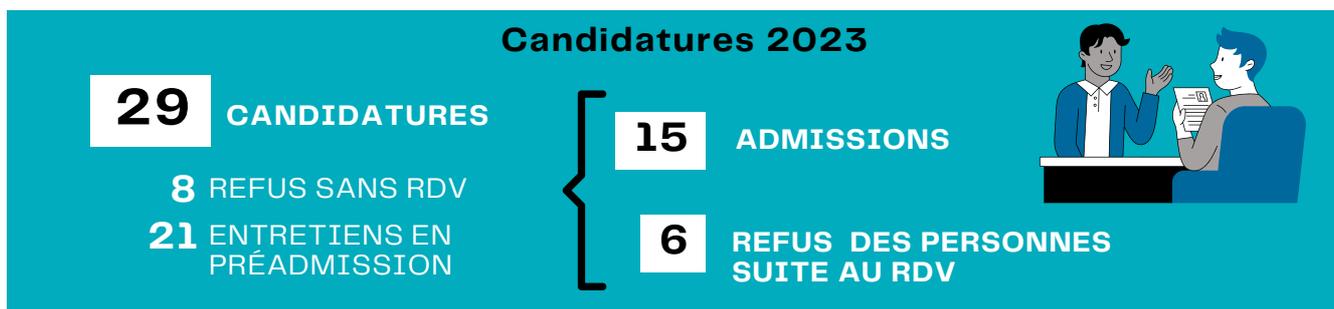
Ce moment convivial a été marqué par des ateliers maquillage, préparation de crêpes, jeu de Time's Up créé par les équipes. Un buffet était à disposition et les familles ont pu être actives et contribuer aux préparatifs.

2) L'ACTIVITÉ 2023 EN CHIFFRES

a) Les candidatures et les orientations

En 2023, sur **29 personnes orientées**, nous avons effectué **21 RDV de préadmission** qui ont donné lieu à **15 admissions** et **aucun refus** de la structure. 14 orientations ont mené à un refus des personnes ou n'ont pas abouti car les personnes n'ont plus donné de nouvelles lors du processus d'admission.

Parmi ces refus, 6 faisaient suite aux RDV de préadmission. Les motifs évoqués par ces personnes sont la localisation géographique et la non-adaptation de la place d'hébergement à leurs attentes (cohabitation, configuration de la chambre...).



Afin de réduire autant que cela se peut les refus des personnes, un travail est en cours avec le SIAO92 afin de favoriser la communication entre structures orientantes et structures accueillantes. Ce, notamment concernant les modalités d'accueil telles que les éventuelles cohabitations, localisation...

b) Nombre de nuitées et taux d'occupation

Sur l'année 2023, **11 603 nuitées** ont été réalisées soit **1 536 nuitées de plus qu'en 2022**. Le **taux d'occupation** a été de **96,33% en 2023**.

Nous notons une augmentation de ce taux de 13% en comparaison avec 2022 (86,23%).

TAUX D'OCCUPATION

96,33%



contre 83% en 2021

NOMBRE DE NUITÉES

11 603



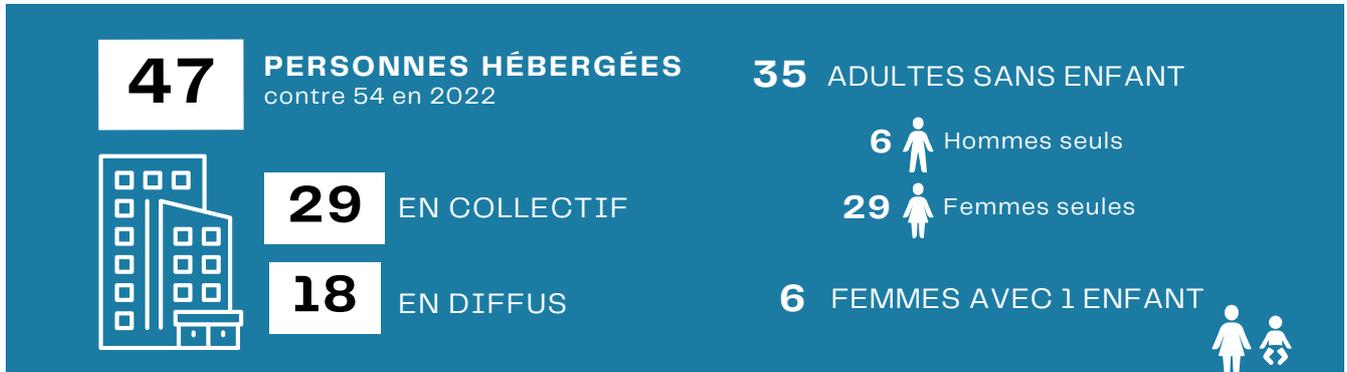
contre 10 067 en 2022

+ 1 536

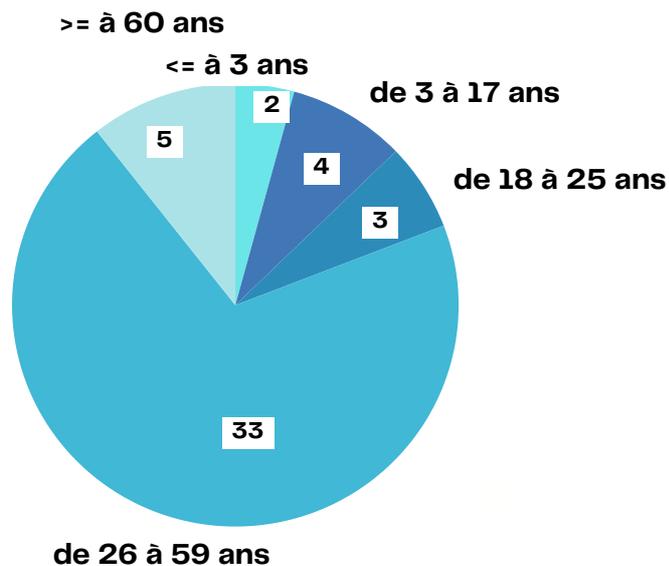
Cela s'explique par :

- Une stabilisation de l'équipe éducative
- Dans la continuité du travail effectué en 2022 par l'équipe et l'encadrement, en lien avec le SIAO, les délais de vacances ont été réduits au maximum (anticipation des sorties en déclarant les places vacantes dès qu'une sortie est prévue ; relances au SIAO en cas de non-orientation, réduction au maximum des délais entre la réception des candidatures et la prise de contact avec la personne par les éducateurs...)
- Egalement, suite au taux de rotation important qui a eu lieu en 2022, les personnes arrivées suite à ces sorties sont en cours de stabilisation pour travailler leurs projets en vue des sorties à venir. De ce fait, il est prévisible que ces personnes seront amenées à accéder à du logement autonome ou adapté (pour les personnes éligibles), ou réorientée vers d'autres structures du secteur AHI (Accompagnement Hébergement Insertion) afin de poursuivre leur parcours d'accès à l'autonomie. Cela aura donc une incidence sur le nombre de nuitées en 2024, du fait des travaux prévisibles dans les appartements et des délais de remplissage suite aux sorties.

c) Le profil des personnes hébergées en 2023



Âge des 47 personnes hébergées durant l'année 2023



Profil des personnes hébergées au 31/12/2023

32 résidents étaient présents au 31/12/2023 dont 21 femmes seules, 3 hommes seuls et 4 femmes avec 4 enfants. Parmi ces 32 résidents, 20 étaient présents au CHRS collectif et 12 en diffus.

- Les 20 résidents du CHRS sont constitués de 16 femmes seules et 2 femmes avec enfants
- Les 12 résidents du diffus sont constitués de 3 femmes seules, 3 hommes seuls et 3 femmes avec enfants.

d) La typologie des sorties en 2023

Nous avons comptabilisé **15 sorties** dont 14 adultes (10 femmes seules, 3 hommes seuls et 1 femme avec 1 enfant) :

- 7 sorties en logement social,
- 1 sortie en logement adapté (résidence sociale)
- 1 sortie vers un autre dispositif AHI (CHRS)
- 1 départ volontaire avec solution d'hébergement (famille, tiers...)
- 5 sorties suite à des fins de Prise en Charge

Il est intéressant de noter que 8 personnes sont sorties sur du logement social ou adapté, qui correspondent à la finalité idéale en fin de parcours au CHRS. Cela représente **53,3% des 15 sorties effectives du dispositif**.

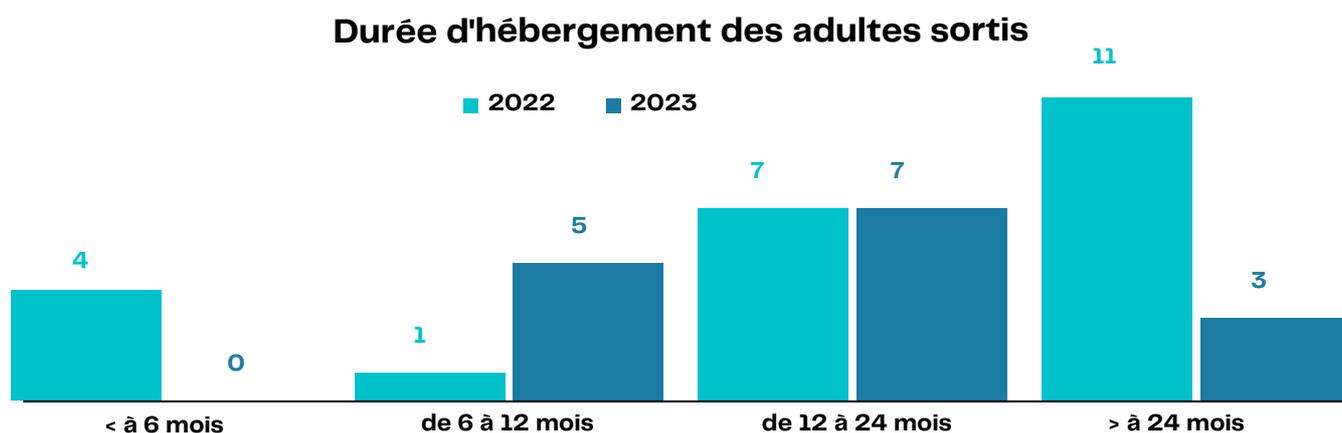
Il est également important de noter qu'il n'est pas toujours possible de réaliser ces sorties « positives ». En effet, certaines personnes accueillies, malgré le travail d'accompagnement effectué par l'équipe éducative, n'atteignent pas l'autonomie nécessaire pour accéder au logement de droit commun ou adapté. C'est pourquoi des réorientations sur d'autres dispositifs AHI sont nécessaires.

Enfin, 5 personnes sont sorties du dispositif suite à des fins de Prise en Charge actées par la structure. Celles-ci font suite à des actes de violences ou des situations de non-respect répétés du Règlement de fonctionnement de la structure.

e) Durée moyenne de séjour des personnes sorties en 2023

La durée moyenne des séjours des sortants (adultes et enfants) entre le diffus et le collectif est de :

- 28 mois dans le diffus
- 17 mois sur le collectif



Dans la continuité de 2022, un travail important a été effectué afin de permettre la sortie des personnes présentes depuis longtemps sur le CHRS (3 personnes dont la durée de séjour (DMS) était supérieure à 24 mois).

Au 31/12/2023 il reste encore 1 personne dont la durée de séjour est supérieure à 48 mois. Cependant, une sortie vers un logement autonome est imminente pour cette personne en 2024.

f) LE CPOM

Dans la continuité de l'année 2022 pour le CHRS qui a vu la mise en place d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec la DRIHL, le suivi rigoureux et régulier de ces indicateurs a été poursuivi en 2023.

Pour rappel, les indicateurs principaux du CPOM sont :

- Pourcentage de personnes disposant d'une évaluation sociale active auprès du SIAO pour les personnes dont la durée de séjour est supérieure à 18 mois au 31/12
- Pourcentage de personnes présentes depuis plus de 3 mois disposant d'une demande de logement social active au 31/12
- Pourcentage de personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 48 mois
- Pourcentage de personnes sorties vers un logement de droit commun (parc privé ou social) sur l'année
- Pourcentage de personnes sorties vers un logement adapté sur l'année
- Pourcentage de personnes sorties sans solutions sur l'année
- Le Taux d'occupation des places sur l'année



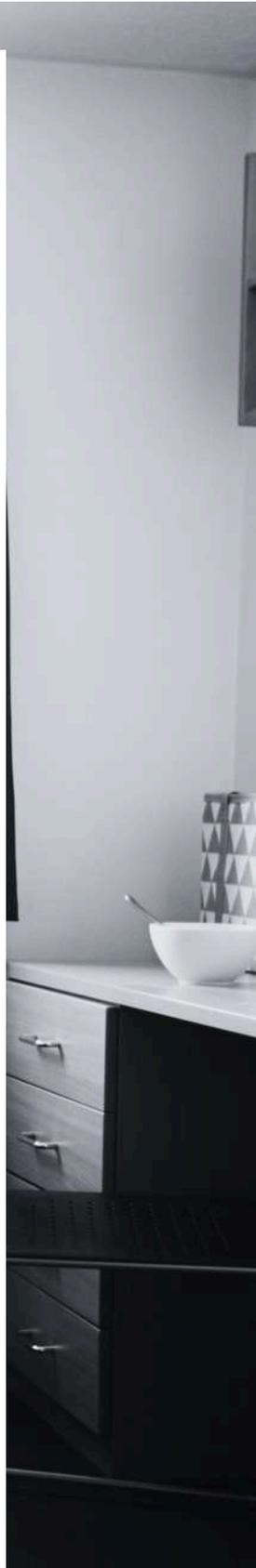
Cette année, nous pouvons noter, une nette augmentation du taux d'occupation, qui est l'indicateur le plus important.

Également, ce suivi permet de mettre en lumière des interrogations sur la pertinence et la bonne adaptation de certains indicateurs à la réalité de l'activité.



En effet :

- **Pourcentage de personnes bénéficiant d'une labélisation SYPLO** : Celle-ci ne peut se faire que lorsque la personne est prête à entrer en logement autonome afin de prioriser sa demande. Cependant, nous constatons cette année, une précarisation du public accueilli qui cumule les difficultés ce qui ne le rend pas éligible à une accession au logement autonome. Ainsi, les préconisations pour ces personnes sont plutôt une orientation vers une autre structure du secteur AHI, rendant cet indicateur caduc dans ces situations.
- **La notion de « Droits complets »** : Au sens du CPOM, une personne à droits incomplets est « en situation irrégulière sur le territoire hors bénéficiaire de la protection internationale et demandeur du droit d'asile ». De ce fait une personne qui vient de déposer sa première demande de Titre De Séjour et qui a reçu un récépissé est considérée comme en situation régulière. Cependant ce récépissé ne lui permet pas de faire une demande de logement social.
- **Le nombre d'orientations par le SIAO refusées par les personnes** : nous constatons comme dans beaucoup de secteurs actuellement, l'apparition d'un certain « consumérisme » dans notre activité. De ce fait, un grand nombre d'orientations ont été refusées par les personnes orientées à la recherche de conditions plus confortables comme des logements individuels ou dans d'autres quartiers...



BILAN 2023

La stabilisation et le renforcement des partenariats sur le territoire via des contractualisations

L'équipe s'étant stabilisée et étant désormais au complet, cela a permis de reprendre contact avec les partenaires du territoire. Dans le cadre de l'accompagnement vers l'autonomie et l'insertion il est primordial pour les personnes et pour les professionnels d'avoir connaissance des structures qui existent et vers lesquelles il est possible d'être orienté. De ce fait, plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de l'année 2023 avec entre autres, Initiative emploi, Solidar'Bus, AGF, la Petite Echoppe, l'Equipe Mobile Psy et Précarité, le CSAPA de Bourg-la-Reine. Ces structures œuvrent à l'accompagnement autour du soin, de l'emploi, et de l'alimentation.

Ces rencontres n'ont pas nécessairement ouvert à des conventions partenariales. C'est l'un des objectifs de 2024 de passer à la formalisation de ce travail.

Le maintien et la création de nouveaux temps collectifs pour améliorer la qualité de vie et les parcours d'insertion des personnes accueillies.

Des réunions trimestrielles ont été mises en place depuis 2022 pour transmettre des informations descendantes, mais également pour proposer un espace de parole et d'échanges concernant la vie au CHRS. Les personnes hébergées peuvent ainsi proposer des sujets lors de ces réunions. Ces réunions sont également des temps qui permettent aux personnes hébergées de participer à l'évolution de l'organisation du quotidien. En effet, la dynamique de groupe est en mouvement en fonction des départs et des arrivées et cela demande à l'équipe et aux résidents de s'adapter et de repenser constamment le fonctionnement du collectif.

La question de la cohabitation dans les appartements en diffus.

Les professionnels ont pu constater, au vu des nombreux conflits, que la cohabitation était un sujet compliqué dans le cadre de l'hébergement et de l'accompagnement. En effet, les personnes qui sont hébergées dans les appartements en diffus se retrouvent à devoir cohabiter avec des personnes qui leur sont parfaitement étrangères. Les professionnels ont pu constater que les conflits existants interfèrent dans les objectifs des personnes définis dans leur projet individuel d'accompagnement. Cette année a donc été marquée par de nombreuses interventions des professionnels afin de tenter d'organiser la communication au sein des cohabitations pour favoriser un environnement serein et cadré, ce qui permet aux personnes d'investir pleinement l'accompagnement.

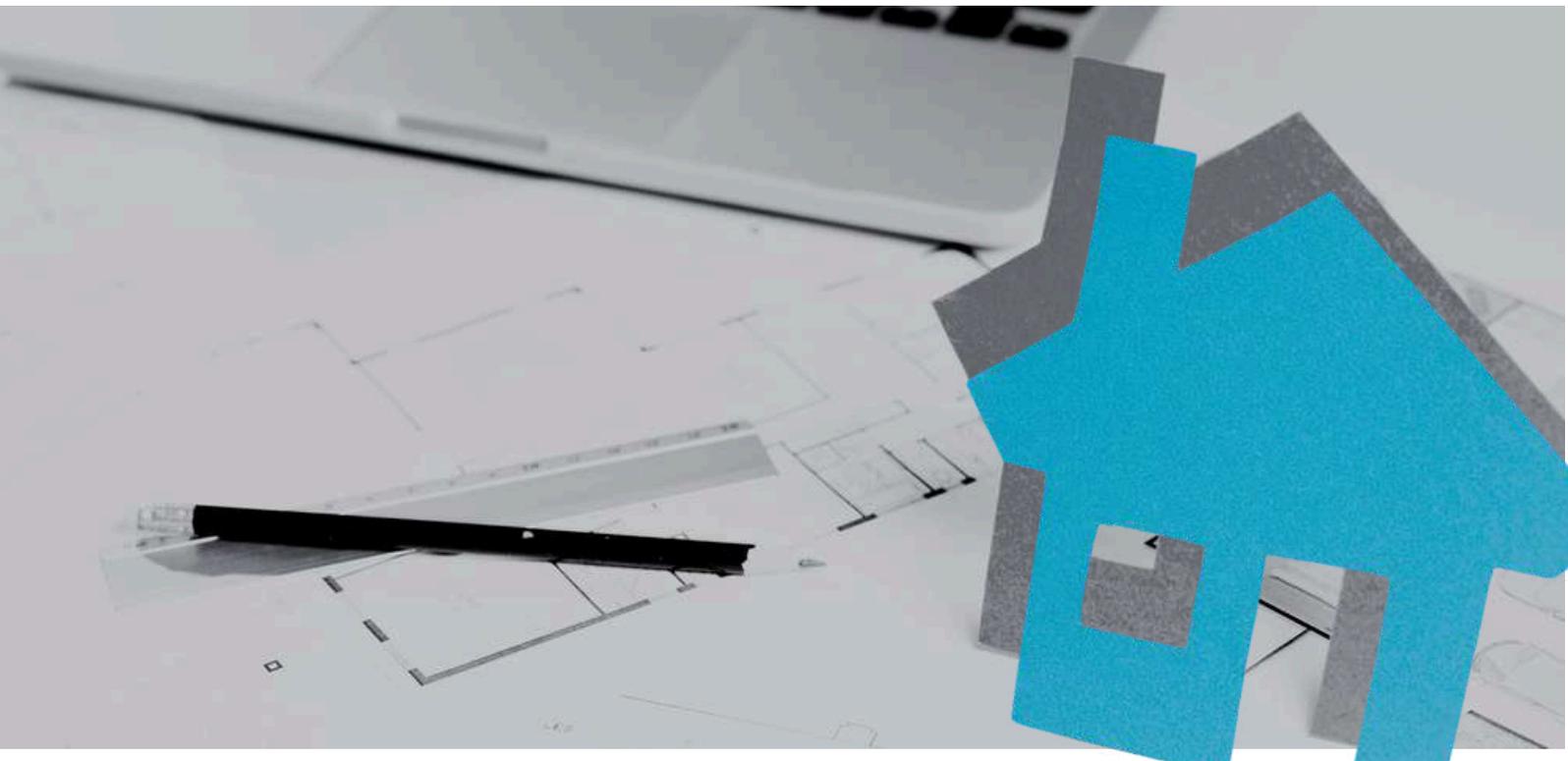


Le projet d'extension du CHRS

Afin de finaliser la phase préparatoire du projet d'extension du CHRS collectif de 20 à 64 places, plusieurs temps de concertation avec les 3F Résidences ont eu lieu.

Également, en parallèle des passages de nombreux experts sur site (isolation phonique et thermique, amiante, paysagistes, bornage...), deux réunions de présentation aux riverains ont eu lieu en présence des représentants de la Mairie de Bourg-la-Reine. Dans l'objectif de continuer à entretenir de bonnes relations avec le voisinage, ces réunions furent l'opportunité d'expliquer le projet aux riverains du CHRS, les modalités d'exécution des travaux, de même que de recueillir leurs interrogations. Nombreuses ont été celles portant sur le devenir du jardin. Une dernière réunion en présence des paysagistes a donc été programmée début 2024.

Le permis de construire a été déposé début décembre 2023, le début effectif des travaux devrait se faire en septembre 2024.



PERSPECTIVES 2024

Pour cette nouvelle année les objectifs sont :

- Le maintien des réunions trimestrielles et des ateliers collectifs
- La mise en place d'un atelier sport animé par l'équipe éducative à la demande des personnes hébergées
- La réflexion à mener sur la mise en place d'une nouvelle organisation dans les cohabitations autour des espaces et des rencontres à prévoir
- La proposition de temps collectifs à l'extérieur de la structure
- Le développement et la formalisation des conventions partenariales
- Le commencement des travaux d'extension du CHRS

CHU Altho

1) LA STRUCTURE

Le CHU propose un accompagnement global pour les femmes seules avec enfants sortant de l'hôtel avec le **115**. Les familles monoparentales sont hébergées en diffus dans des appartements en cohabitation.

Le dispositif a vocation à héberger les familles sur un temps court (entre 12 et 18 mois).

Les appartements du CHU ALTHO en 2023

Capacité d'accueil de

51 PLACES réparties en **11 LOGEMENTS**



Sur les communes de :

- Bagneux,
- Antony,
- Fontenay-aux-Roses,
- Châtenay-Malabry
- Bourg-la-Reine.

a) La procédure d'admission

Les familles sont orientées par le SIAO INSERTION et 100% sortent d'hôtels. Un entretien d'admission permet de comprendre la situation de la famille, d'expliquer nos conditions d'hébergement et d'accompagnement et de préciser le règlement de fonctionnement avant signature du contrat de séjour.

Lors de l'intégration de la famille dans le logement, un état des lieux est effectué par un professionnel avec la famille. Le travail porte sur l'intégration de la famille dans le logement en veillant à ce que la cohabitation se passe bien et en aidant la famille à s'adapter à son nouvel environnement.

b) Les accompagnements

L'objectif final est la réorientation adaptée selon l'évaluation. Pour y parvenir, les familles sont accompagnées par des travailleurs sociaux qui proposent un accompagnement global et de proximité au quotidien (situation administrative, emploi, santé, accès à la culture, soutien à la fonction parentale...). Celui-ci se fait notamment en s'appuyant sur les structures du territoire, telles que les CCAS, les services enfances municipaux, Pôle Emploi, les relais alimentaires, l'Association D'entraide et de Solidarité...

L'accompagnement socio-éducatif s'articule entre visites à domicile (VAD), entretiens individuels au bureau de la structure d'accueil, accompagnements physiques et échanges téléphoniques.

Des visites à domicile sont effectuées par les travailleurs sociaux afin de s'assurer de l'entretien des hébergements, vérifier les points techniques à améliorer et régler les éventuels conflits de cohabitation. Le technicien intervient pour maintenir le logement en état par des réparations régulières.

Le travail au quotidien porte sur le vivre ensemble, l'investissement du logement et le soutien aux fonctions parentales.

c) Les ateliers collectifs

L'accompagnement au CHU ALTHO prend également une dimension collective, dans l'objectif de travailler le vivre-ensemble, le partage de compétences, le respect de règles, qui sont des notions importantes pour une accession optimale à l'autonomie.

Réunions trimestrielles

Des réunions trimestrielles ont été mises en place durant l'année 2023 : espaces de paroles et d'échanges avec les différents professionnels qui composent le CHU et les familles accompagnées. Ces temps de réunions marquent la rencontre entre les familles ce qui permet la création de liens entre elles et des partages d'expérience. Ces réunions permettent également de garantir que les informations importantes concernant l'organisation du service sont bien transmises aux personnes, mais aussi de recueillir leurs réflexions et propositions.

Aide au devoirs et cours de français

Des ateliers tels que l'accompagnement aux devoirs réalisé par l'équipe du CHU ALTHO ainsi que des cours individuels de français et d'alphabétisation avec nos partenaires d'ADS mis en place aux cours de l'année 2022, se maintiennent en 2023.

En sus, des ateliers cuisine se substituent à l'activité de l'accompagnement aux devoirs pendant les vacances scolaires.

Temps conviviaux

En juillet dernier, un moment convivial a été organisé par l'équipe du CHU ALTHO dans les locaux du CHRS autour d'un barbecue.

Pour clôturer l'année 2023, une grande fête réunissant le CHU ALTHO et le CHRS a été organisée au sein du CHRS le 17 décembre 2023.

Ce moment convivial a été marqué par des ateliers maquillage, préparation de crêpes, jeu de Time's Up créé par les équipes. Un buffet était à disposition et les familles ont pu participer aux préparatifs.



d) Focus sur le quotidien et les difficultés rencontrées en 2023

Au cours de cette année 2023, plusieurs difficultés impactant l'accompagnement et les orientations des familles hébergées ont été constatées.

Le manque de logements correspondant aux compositions familiales

Malheureusement de nombreuses familles évaluées prêtes au logement autonome sont en attente d'une solution adaptée à leur composition familiale. Cela allonge la durée de séjour de ces familles au sein de la structure.

Les modes de garde

Lors des admissions, la structure a accueilli de nombreux jeunes enfants (entre 1 et 3 ans), et la principale difficulté à laquelle elle est confrontée est de trouver un mode de garde pour eux. Cette problématique entraîne des retards dans le processus d'insertion professionnelle des mères. Ces obstacles entravent la capacité de la structure à accompagner efficacement les familles. Nous nous sentons impuissants car il est difficile de développer des partenariats dans ce domaine.

Les naissances

En 2023, 4 naissances ont eu lieu dans des familles déjà présentes dans notre structure. Pour chacune des familles l'équipe a procédé à des demandes de réorientations vers des structures habilitées à recevoir les femmes enceintes mais nous n'avons eu aucune proposition de la part du SIAO, ce qui entraîne une suroccupation au niveau des chambres pour les familles concernées. De plus, les mères concernées voient leur processus d'insertion retardé du fait de la grossesse puis de l'accueil du nouvel enfant.

CAF et ruptures de droits :

De nombreux blocages de droits CAF, dus notamment aux changements de départements engendrent des difficultés financières pour les dames accompagnées entraînant ainsi une coupure de droits. La structure a distribué des chèques services pour répondre la situation de chacune. En parallèle des demandes d'aides financières ont été réalisées auprès du CCAS de Bourg-La-Reine ainsi que des orientations vers le relais alimentaire de la ville.

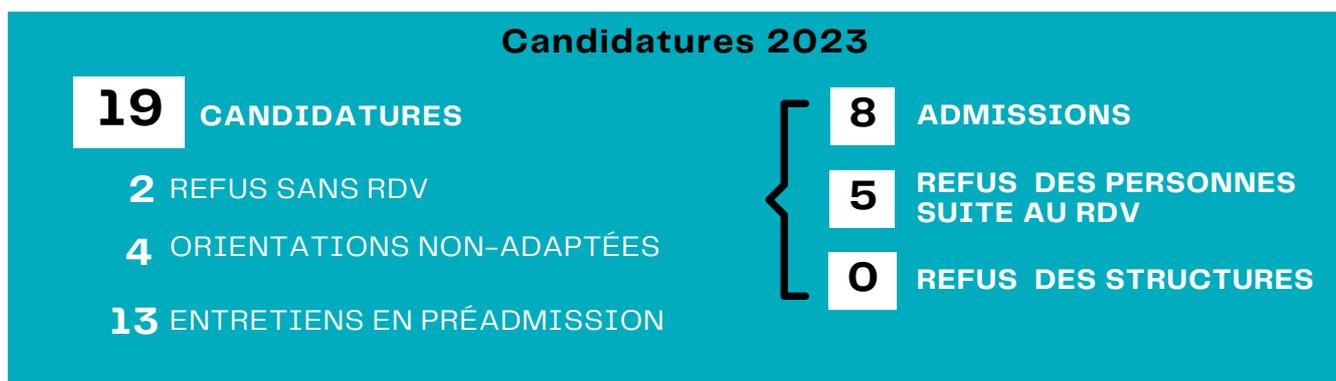


2) L'ACTIVITÉ 2023 EN CHIFFRES

a) Les orientations

En 2023, sur **19 familles orientées**, 4 ont été refusées par la structure car elles n'étaient pas adaptées au service. En effet, 1 avec un enfant dont la situation médicale ne permettait pas un changement de territoire géographique, 1 n'était pas orientée par le 115, 1 ne correspondait pas à la composition de l'appartement et 1 était une ancienne hébergée du CHRS.

2 orientations ayant également été refusées en amont par les personnes, l'équipe a effectué 13 RDV de préadmissions qui ont conduit à 8 admissions. 5 de ces RDV ont mené à un refus explicite des personnes ou n'ont pas abouti car les personnes n'ont plus donné de nouvelles lors du processus d'admission. Les refus sont principalement motivés par le fait que les places sur lesquelles les personnes ont été orientées sont en cohabitations.



b) Nombre de nuitées et taux d'occupation

Le nombre de nuitées est de 18815 en 2023 contre 14138 en 2022 soient 4677 nuitées de plus. Le taux d'occupation est de 101,1% en 2023 contre 76% en 2022.



Ce taux d'occupation est donc en augmentation de 25% en comparaison avec 2022.

Plusieurs éléments l'expliquent :

- La stabilisation du personnel éducatif et l'arrivée d'une nouvelle Cheffe de service qui complète l'équipe d'encadrement
- Le travail important effectué par l'équipe et l'encadrement, en lien avec le SIAO pour réduire les délais de vacances des places lors des sorties (anticipation des sorties en déclarant les places vacantes dès qu'une sortie est prévue ; relances au SIAO en cas de non-orientation, réduction au maximum des délais entre la réception des candidatures et la prise de contact avec la personne par les éducateurs...)
- Des enfants ont rejoint leurs mères au sein des hébergements, de même que des naissances ont conduit plusieurs appartements à être en situations de « suroccupation », ce qui explique le taux d'occupation supérieur à 100%

3) LE PUBLIC ACCUEILLI

Nous avons accueilli au total sur l'année, **71 personnes** soit 25 mères seules avec 46 enfants sur l'ensemble de l'année 2023. Parmi elles, 8 nouvelles familles ont intégré le dispositif en 2023, soit 24 personnes.

Composition des familles accueillies en 2023

| Familles |  | Enfants  |
|-------------------|---|---|
| Femme + 1 enfant | 10 | 10 |
| Femme + 2 enfants | 10 | 20 |
| Femme + 3 enfants | 4 | 12 |
| Femme + 4 enfants | 1 | 4 |
| | 25 | 46 |

71
PERSONNES
ACCUEILLIES
EN 2023



Profil des personnes présentes au 31/12/2023

AU 31/12/2023

15 FAMILLES pour un total de

44 RÉSIDENTS soit

15 FEMMES avec 

29 ENFANTS 

SUR LES 15 FAMILLES

4 FEMMES AVAIENT UN EMPLOI

2 ÉTAIENT EN ALTERANCE

1 ÉTAIT EN FORMATION

Les autres résidentes étaient, pour la plupart, dans des démarches de retour à l'emploi.

SUR CES 15 FAMILLES PRÉSENTES AU 31/12/2023

13 ont une demande de logement social en cours

parmi lesquelles, **7** ont une reconnaissance DALO et **5** ont une labélisation SYPLO

 Les mères accueillies au CHU ont entre **25** et **52** ans

 Les enfants accueillis au CHU ont entre **0** et **17** ans

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

Les 27 personnes sorties (10 familles) sont restées sur le dispositif en moyenne **24,8 mois** contre **38 mois** en 2022.

Nous constatons ainsi, que le taux de rotation a été en nette amélioration en 2023 et que la durée moyenne de séjour est en forte baisse.

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

24,8 MOIS



contre 38 en 2022

TYPOLOGIE DES SORTIES EN 2023

Sur les 27 personnes (10 familles) sorties en 2023, 24 ont quitté le dispositif pour aller vers leur propre logement autonome. Parmi elles, 3 ont bénéficié d'un SOLIBAIL.

Enfin, 3 personnes ont quitté le dispositif pour rejoindre le logement du compagnon de la mère.

27 sorties du dispositif (10 familles)

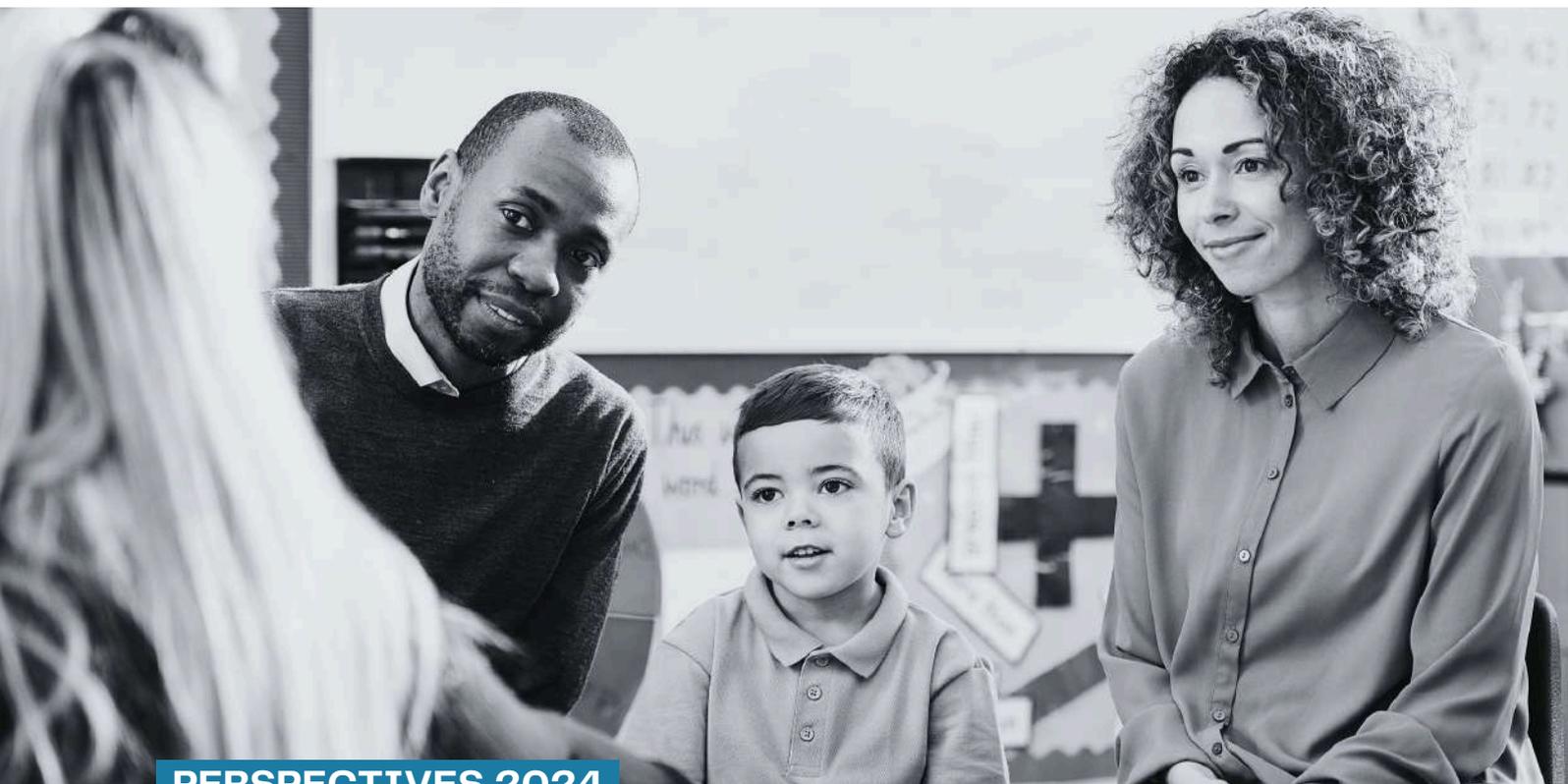
24 vers leur propre logement
Parmi elles, 3 ont bénéficié d'un SOLIBAIL

3 ont quitté le dispositif pour rejoindre le logement du compagnon de la mère

BILAN 2023

L'année 2023 a été marquée par :

- Mise en place de réunions trimestrielles collectives avec les résidentes dans un local loué à la Mairie de Bourg-la-Reine
- Poursuite des ateliers à destination du public hébergé (ateliers d'aide aux devoirs et cours de français)
- Création d'outils d'aide et de soutien à destination des familles pour favoriser la bonne compréhension du circuit d'hébergement et du logement
- Accent sur l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes.
- Création d'un espace à destination des plus petits
- Poursuite de l'accompagnement et de la formation d'un Moniteur-éducateur en contrat professionnel au sein du service depuis 2022
- Finalisation des documents réglementaires découlant de la Loi de 2002-2
- Poursuite de la mutualisation des moyens permettant les actions transverses entre les services du Pôle (ateliers et activités)



PERSPECTIVES 2024

- Lien à effectuer avec le SIAO afin de fluidifier les orientations et combler les places vacantes en fin d'année 2023 sur le service
- Développement de l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes
- Recherche des solutions aux difficultés liées aux modes de garde pour les jeunes enfants
- Création d'un partenariat avec la CAF 92 afin d'éviter les ruptures de droits constatées en 2023

PAJ

Situé à Malakoff à quelques minutes de la gare, le PAJ accueille et accompagne le public au quotidien en garantissant un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation. En lien avec les autres structures actives locales, il est un ancrage territorial pour répondre aux besoins fondamentaux d'un public en situation d'errance.

Le PAJ propose un accueil inconditionnel, un endroit où les personnes peuvent venir se reposer, manger, trouver une écoute et un accompagnement et une orientation adaptée à leurs besoins.

Parmi ses missions :

- Répondre aux besoins fondamentaux
- Bénéficier d'une mise à l'abri en journée
- Créer, recréer un lien et le maintenir
- Faciliter l'accès aux droits
- Rompre l'isolement
- Apprendre le respect des règles en collectivité
- Evaluer les besoins de la personne pour assurer un suivi
- Procéder à l'ouverture des droits
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

1) L'ACTIVITÉ QUOTIDIENNE DU PAJ AUXILIA 2023

En chiffres

EN 2023 LE PAJ A ÉTÉ OUVERT

352 JOURS

Contre 338 en 2022

MOYENNE DES VISITES/JOUR

52,6 VISITES/JOUR

Contre 40,4 en 2022

ET A ACCUEILLI

18 501 VISITEURS

Contre 13 660 en 2022

DONT 3081 FEMMES

16,7% du total

POUR

1694 USAGERS RÉGULIERS

Contre 1338 en 2022

DONT 421 FEMMES



Ouverture 7 jours sur 7

Dans la continuité de 2022, le PAJ AUXILIA est désormais ouvert tous les week-ends de l'année, jours fériés y compris samedi et dimanche de 10h à 17h sans interruption.

Cela a permis d'offrir un accueil permanent surtout les jours sur lesquels beaucoup de structures sont fermées et d'augmenter le nombre de domiciliations sans mettre en difficulté le fonctionnement quotidien de la structure.

L'information de cette ouverture 7 jours sur 7 s'étant véhiculée sur le territoire, nous avons pu constater une très nette augmentation de la fréquentation sur 2023.

Plans grand froid et canicule :

Durant les périodes de fortes chaleurs estivales et de grands froids hivernaux annuelles, quand le besoin d'accueil en journée s'accroît sur le territoire, le PAJ a effectué des extensions de ses horaires d'ouverture de 17h à 20h la semaine et de 17h à 19h les week-ends. Pendant le plan grand froid, cela a permis de distribuer des soupes chaudes, des duvets et des vêtements chauds (bonnets, gants...) et une moyenne de 15 usagers a profité chaque jour de cette extension horaire. L'équipe s'est mobilisée pour assurer l'ouverture et nous avons dû faire appel à des agents intérimaires pour permettre la continuité de service.



La distribution alimentaire



Le partenariat avec Phenix a continué durant l'année 2023. La distribution alimentaire se fait chaque lundi. On constate une augmentation de la fréquentation. En 2023 on note un total de 2117 repas distribués pour 507 personnes contre 398 personnes pour 1604 repas en 2022. En 2021 on notait 1353 repas distribués pour 264 personnes.

Cependant on constate depuis le mois de décembre 2023 une diminution de nourriture livrée par PHENIX ce qui restreint de plus en plus la quantité donnée aux usagers.

Ateliers numériques



Comme indiqué dans le précédent rapport d'activité, l'atelier numérique doc dépôt a pris fin courant 2022. Afin d'accompagner les usagers vers l'accès au numérique l'équipe a mis en place des ordinateurs à disposition et propose leur accompagnement dans la prise en main de l'outil au travers des ateliers comme la création de CV ou la recherche d'emploi. Ils accompagnent également les usagers dans leurs démarches numériques (Pôle emploi, CAF), afin de favoriser leur autonomie.

Développement des ateliers :



L'équipe a constaté une difficulté pour faire venir les familles aux ateliers soutien à la parentalité. Force est de constater que les usagers qui fréquentent le PAJ sont en majorité des hommes seuls sans enfant et des femmes isolées sans enfant. En conséquence, l'équipe a œuvré à développer des temps d'ateliers correspondants aux besoins réels du public accueilli. Depuis le mois de septembre 2023, les jeudis après-midi sont dédiés à des temps d'ateliers : couture, peinture, art floral, jeux de société, Cv, lettre de motivation.

2) LA DOMICILIATION EN 2023

Le PAJ compte également parmi ses missions la domiciliation. Cette démarche essentielle constitue souvent la première clé du trousseau pour les personnes et familles qui veulent enclencher un processus d'insertion.

Le maintien à **500 domiciliations** en 2023 :

L'année 2022 avait été marquée par le passage de 350 domiciliations, à 500.

Ceci a demandé une mobilisation sur le territoire, avec les partenaires, pour permettre aux personnes en situations de grande exclusion de pouvoir y accéder sans avoir à justifier d'une appartenance au territoire mais à la condition de ne pas être déjà rattachées administrativement ailleurs.

Cette décision a permis à de nombreuses personnes sans ancrage et en errance d'hôtel en hôtel, de gare en gare, de pouvoir trouver un lieu repère et ouvrir leurs droits pour entamer des démarches de réinsertion (administratives, sanitaires, juridiques, professionnelles, de logements, etc.).

En 2023, cet agrément a été renouvelé par Arrêté Préfectoral, pour une période de 5 ans.

La domiciliation en chiffres pour 2023 :

Agrément pour

500

FOYERS

731

**PERSONNES
DOMICILIÉES**
495 en 2022

1011

AVEC LES
AYANTS DROITS
DONT

830 **181**
MAJEURS MINEURS
557 en 2022 156 en 2022



716 **HOMMES**

dont

617 MAJEURS

99 MINEURS

515 ISOLÉS



295 **FEMMES**

dont

213 MAJEURES

82 MINEURES

94 ISOLÉES

299

PREMIÈRES DEMANDES DE DOMICILIATIONS

236

DEMANDES DE RENOUVELLEMENTS

35

FOYERS ONT ACCÉDÉ À UN LOGEMENT STABLE
38 en 2022

8

PERSONNES EN CHANGEMENT DE DOMICILIATION

210

PERSONNES RÉSILIÉES POUR NON-PRÉSENTATION
PENDANT + DE 3 MOIS

2) LA DOMICILIATION EN 2023

Difficultés rencontrées en 2023 :

Cette année 2023 a été marquée par une augmentation de la fréquentation ce qui a engendré une activité plus chargée. De plus, nous avons eu à faire face à une augmentation des actes de violences entre usagers mais également envers le personnel. On note 10 exclusions temporaire de 15 jours pour comportements agressifs et inadaptés, 7 exclusions définitives pour faits de violences et de nombreux avertissements. Enfin, il a été constaté une augmentation des troubles psychiatriques non stabilisés chez le public accueilli ce qui fragilise la dynamique de groupe et rend difficile l'accompagnement au quotidien.

Le plan d'actions pensé et mis en œuvre :

Afin de répondre à ces problématiques de sécurité, de même que pour permettre une reconnaissance du travail effectué au quotidien par l'équipe d'agents du PAJ, des actions ont été réalisées :

- Matériellement : la porte donnant sur la voie publique a été changée, les codes d'accès par l'entrée des professionnels ont été modifiés, le système de vidéoprotection a été modifié afin de rester actif 24/7. Également, des demandes de financements ont été effectuées auprès de la DRIHL, afin d'équiper les agents de badges d'alertes et de gilets
- Une nouvelle organisation du service a été pensée et actée afin de permettre la présence du maximum d'effectif pendant les temps prévisibles de fortes affluences. Un agent de « sécurité » intérimaire est notamment présent les lundis lors de la distribution alimentaire, ce qui permet une meilleure régulation du public et d'apaiser les tensions en fluidifiant l'organisation
- Un reporting scrupuleux auprès de la DRIHL est également systématiquement effectué par la remontée « d'évènements indésirables »

Également, afin de formaliser les missions réalisées par les agents du PAJ, qui dépassent celles d'agents d'accueil « classiques » et face au quotidien parfois houleux de la structure et permettre leur fidélisation, un plan de développement des compétences a été réfléchi afin notamment de permettre leur fidélisation.

Ainsi, suite à un parcours de formations interne qui permettra de renforcer leurs compétences administratives, communicationnelles et sociales, déjà développées lors de la pratique de l'activité quotidienne du PAJ, il est prévu un basculement statutaire de ces agents vers la filière socio-éducative de la CCN 51.

Ces éléments devraient permettre au service de fidéliser les agents en poste, de leur permettre de faire valoir leurs compétences, tout en leur permettant une reconnaissance de la part de l'association.





Les faits marquants de 2023 :

- Renouvellement de l'agrément pour la domiciliation de 500 foyers
- Travaux de bagagerie finalisés qui permettent à 60 personnes d'y stocker leurs effets personnels importants
- Recrutement en cours pour 2ème TS (2 ont quitté leurs fonctions durant la période d'essai)
- En janvier 2023 un après-midi dégustation de la galette pour 38 personnes
- En juillet 2023 un tournoi de football a été organisé. Une vingtaine d'usagers ont pu bénéficier de cette activité.
- En août 2023 une sortie plage à Trouville sur mer a été organisée conjointement avec le CMA pour 29 usagers.
- Deux réunions collectives avec les usagers ont été organisées afin de rappeler le règlement et le cadre, mais également pour améliorer la qualité de l'accueil au quotidien.

LE BILAN 2023

- Une convention partenariale a été signée avec l'EMSP Aurore. Une infirmière ainsi qu'une psychologue animent une permanence tous les lundis et un médecin une fois par mois.
- Des ateliers et des activités ont été mis en place pour favoriser les temps conviviaux, d'échanges et de rencontres entre les personnes accueillies à l'intérieur et à l'extérieur
- Le règlement de fonctionnement a été retravaillé et validé
- Maintien du lien partenarial avec l'EMPP Sud de Paul Guiraud qui anime un temps de régulation d'équipe pour les situations les plus difficiles une fois par mois.
- 100 duvets, ainsi que des gants, des bonnets et des écharpes ont été distribués pour les personnes à la rue
- Une formation self défense / gestion de conflit a été réalisée pour l'ensemble de l'équipe du PAJ suite à une augmentation des actes de violences entre usagers et envers le personnel



OBJECTIFS 2024

- création d'un document dédié au public permettant d'avoir une visibilité sur les services proposés
- création d'une plaquette du PAJ dédiée au plus grand nombre (partenaires, usagers etc.)
- animation de tournoi de rugby avec une professionnelle rugbywomen.
- mise en place d'ateliers cuisine
- réorganisation interne pour continuer d'optimiser les espaces collectifs et favoriser le développement partenarial
- poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions lié à la sécurité et la montée en compétences des agents

CHS

Le Centre d'hébergement et de stabilisation est un dispositif qui accueille en diffus des familles orientées par le 115, de manière inconditionnelle. Suite à l'orientation, le contact est pris avec la famille pour une admission immédiate. Lors de l'arrivée de la famille, un premier entretien permet de comprendre la situation de la famille, d'expliquer les conditions d'hébergement et d'accompagnement et de préciser le règlement de fonctionnement avant signature du contrat de séjour.

Le travail au CHS est tourné vers l'accompagnement global : visites à domicile, rencontres à l'extérieur ou au bureau, un travail d'accompagnement autour de la scolarité ou des activités extra scolaires, de l'orientation, de l'emploi, du médical ainsi que développement du travail partenarial.

Les bureaux du CHS sont situés à Malakoff, un appartement ayant été acheté fin 2023, par l'association, pour permettre au service de mettre en place des ateliers collectifs et des réunions trimestrielles, un déménagement des professionnels est à prévoir début 2024.

Les **98 places** du CHS sont réparties en diffus sur **18 appartements** répartis sur les communes de Bagneux, Bourg la Reine, Antony, Sceaux et Clamart.

1) L'ACTIVITÉ 2023 EN CHIFFRES

TAUX
D'OCCUPATION

94,2%



contre 89% en 2022

NOMBRE
DE NUITÉES

33 703



contre 31 883
en 2022

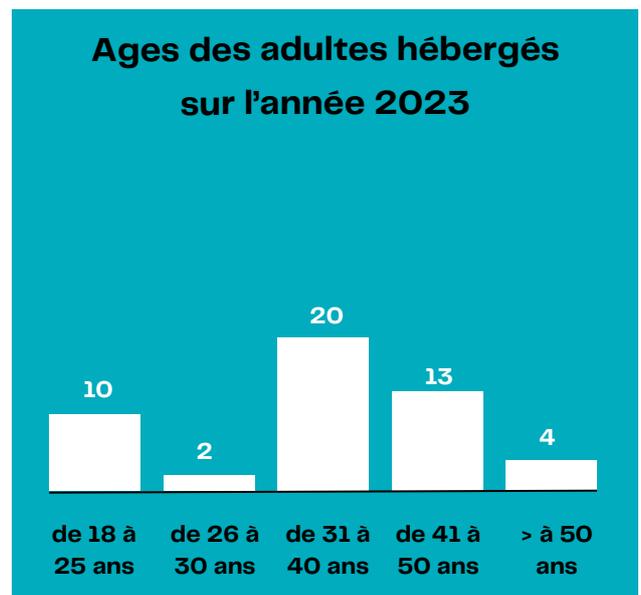
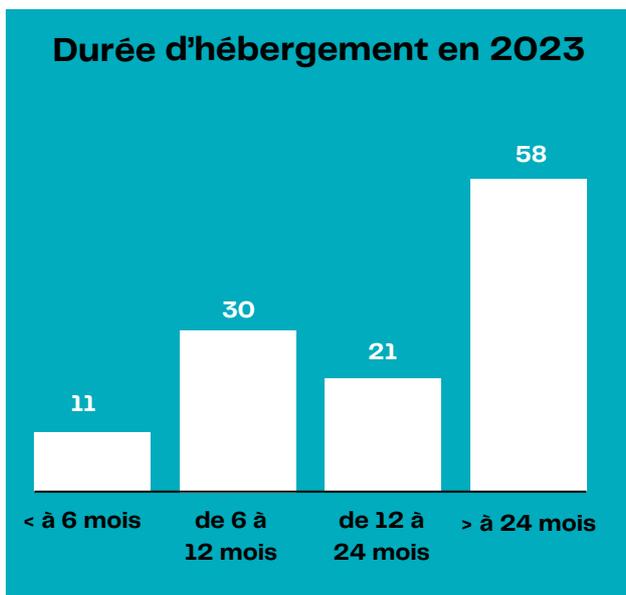
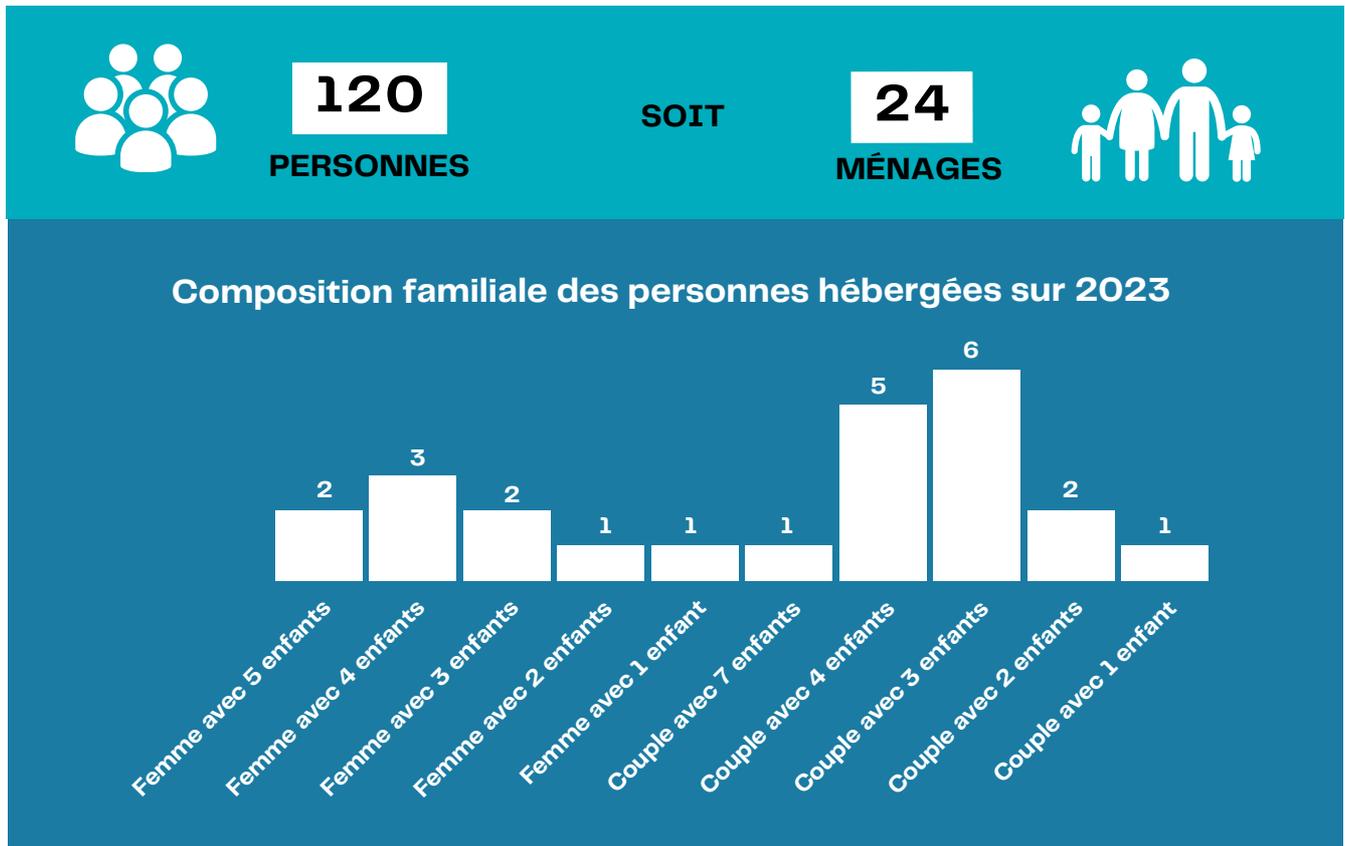
Ce taux d'occupation est en nette amélioration en comparaison avec l'année précédente, 89% en 2022.

Cela s'explique notamment par :

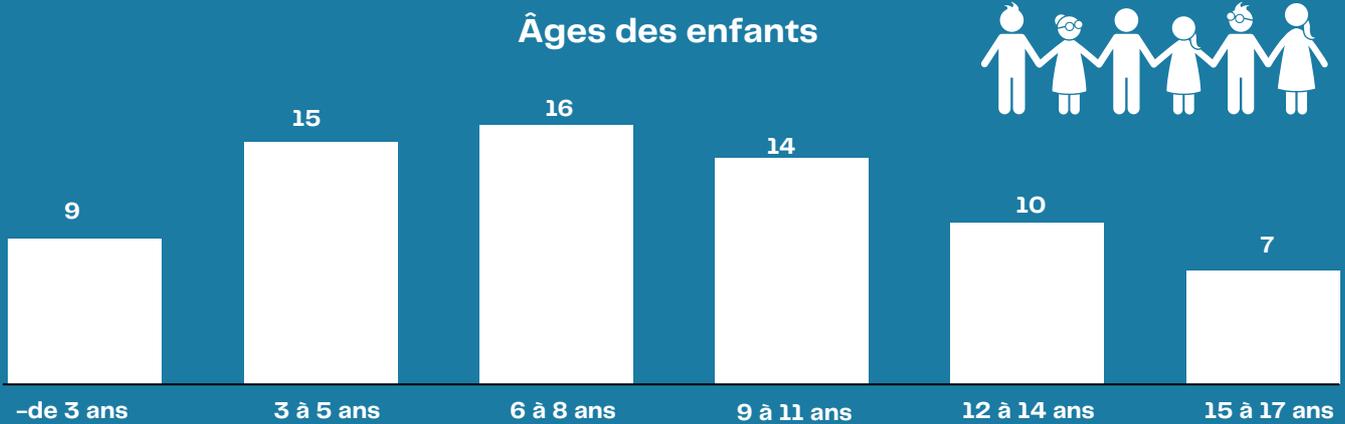
- La stabilisation de l'équipe socio-éducative et de l'équipe d'encadrement
- La captation d'un appartement début 2023 qui est venu compléter le parc de places du service
- Le travail important effectué par l'équipe et l'encadrement pour réduire au maximum les délais de vacance d'un appartement suite à une sortie en lien avec l'équipe du 115

2) LE PUBLIC ACCUEILLI

En 2023 nous avons hébergé 120 personnes soit 24 ménages. Sur les 24 ménages hébergés, 9 sont des femmes seules avec enfant(s) et 15 sont des couples avec enfant(s). Nous avons donc hébergé 39 adultes et 81 enfants dont 10 sont majeurs.



Nous avons 49 adultes hébergés en 2023 dont 10 sont des enfants âgés de 18 à 25 ans.



Typologie des personnes présentes au 31/12/2023

Au 31/12/2023, **19 familles étaient présentes** pour un total de 96 résidents.

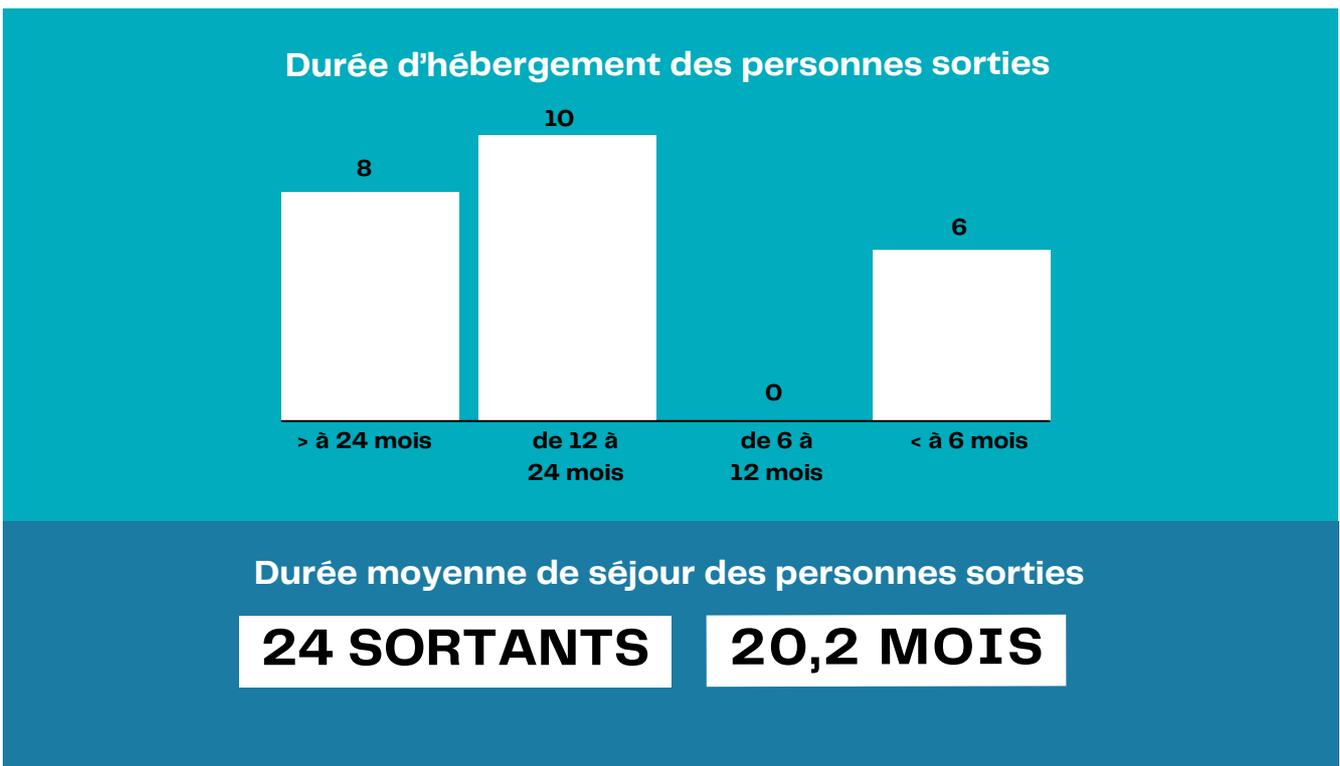
Sur les 19 familles présentes au 31/12/2023, 10 familles ont une partie de leurs ressources qui proviennent de l'emploi (CDI ou CDD).

La durée moyenne de séjour des 96 personnes présentes au 31/12/2023 est de **29,4 mois**.

Typologie des sorties du dispositif en 2023

24 personnes sont sorties du dispositif, soit 5 familles.

Parmi elles, 4 sont parties vers du logement autonome et 1 est partie rejoindre de la famille.



3) LE QUOTIDIEN DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LES DIFFICULTÉS DU CHS : Le principe d'accueil inconditionnel et logique de parcours

Le CHS AUXILIA est soumis au principe d'accueil inconditionnel de familles en situation de rue. Cela signifie que les situations de ces familles peuvent être très disparates et parfois peuvent cumuler de nombreux freins à leur insertion rapide et à leur accession à l'autonomie (administratif, emploi, santé...). Cela allonge donc la durée de l'accompagnement et la durée moyenne de séjour sur le service.

Cela se traduit notamment par le fait que la structure peut accueillir des familles en situation irrégulière et parfois, non-régularisables.

Jusqu'en 2023, ces familles étaient « stabilisées » sur le CHS en attente d'une sortie positive (logement autonome ou adapté), ce qui n'est pas le projet initial d'un CHS. C'est pourquoi nous pouvons constater la présence de familles sur le service depuis 2018, familles avec lesquels les liens sont distendus et les accompagnements peu productifs.

Dans le projet d'un CHS la « stabilisation » devrait concerner en réalité une stabilisation des situations en sorties de rue, dans l'attente d'une orientation vers une autre structure d'hébergement type CHU ou CHRS afin de poursuivre leur parcours vers une sortie positive soit, un logement autonome ou adapté.

Pour les familles dont la situation administrative n'est pas régularisée, voir régularisable à court terme, ce sera l'opportunité de se maintenir dans une dynamique d'insertion et d'autonomisation jusqu'à ce que leur situation se débloque administrativement.

C'est pourquoi, suite au renforcement de l'équipe d'encadrement en 2023, pour réinscrire le CHS dans une « logique de parcours » et redonner du sens à l'accompagnement, un important travail a été effectué avec les services du 115.

Cela a permis en fin d'année, de repositionner le CHS en tant que première étape dans le parcours d'hébergement et d'insertion des familles. Il a donc fallu réévaluer l'intégralité des situations des ménages afin de prioriser des réorientations vers d'autres structures du secteur AHI.

De ce fait, une grande fluidification du service et des sorties sont à prévoir en 2024.

BILAN ET TEMPS FORTS 2023

- Fin 2023, un appartement a été acheté par l'association afin d'y transférer les bureaux du CHS dont les salariés occupent actuellement les locaux du PAJ. Cela permettra à l'équipe de mettre en place des réunions trimestrielles et des ateliers à destination des familles
- Fin 2023, des mouvements au sein de l'équipe éducative ont eu lieu ; cela nécessitera sa stabilisation en 2024
- En décembre 2023, une réunion trimestrielle à destination des hébergés a eu lieu au sein des locaux du PAJ
- Redéfinition du service et de ses missions en tant que stabilisation en sortie de rue. De ce fait l'accent a été mis sur la communication et l'articulation avec le 115 et le SIAO insertion pour favoriser la logique de parcours
- Développement du partenariat pour faire face aux situations complexes. Les professionnels ont eu notamment à développer le partenariat avec les professionnels de la protection de l'enfance (CRIIP)
- Développement des compétences des professionnels en assurant des temps de formations courtes et la participation à des colloques ou conférences
- Une sortie à la plage de Trouville a pu avoir lieu durant l'été. 37 personnes en ont bénéficié. Cela a permis une journée de ressourcement et de rupture avec le quotidien. Certains ont pu voir la plage pour la première fois. Également, ce fut un temps de rencontre et d'échange entre les familles et les professionnels. Pour ces derniers, ce moment a permis une observation éducative sur les dynamiques des cellules familiales (liens parents-enfants) qui pourra servir de support autour de l'accompagnement au soutien à la parentalité

OBJECTIFS 2024

- Investir les nouveaux bureaux pour accentuer le travail d'accompagnement à destination du collectif par le biais de réunions et d'ateliers
- Stabiliser l'équipe éducative
- Poursuivre le travail en lien avec le 115 et le SIAO pour accentuer la logique de parcours et fluidifier les entrées et sorties au sein du dispositif
- Poursuivre le développement des compétences des professionnels par des formations courtes

CMA

Le Centre de Mise à l'Abri (CMA) collectif accueille de façon inconditionnelle, **des hommes isolés** sans domicile fixe, orientés par le 115, pour un hébergement d'urgence à la nuitée pendant une période de 14 jours renouvelable 1 fois. Le CMA collectif est ouvert 7J/7 et 24H/24.

Auxilia a un **agrément de 17 places**.

AUXILIA

17
PLACES

LOCAUX
MALAKOFF



Il y a également un jardin à l'arrière et des sous-sols avec buanderie et espaces de stockage.



Il s'agit d'une structure composée de 8 chambres doubles sur 2 étages et 1 chambre PMR au RDC, un bureau d'accueil et un salon / salle à manger.

L'accompagnement

La structure propose un accompagnement collectif et individualisé alliant une écoute active, une vigilance quant à la santé des personnes, un travail de prévention et de sensibilisation lié aux conflits et un rappel au cadre le cas échéant. Une première évaluation sociale des situations des personnes est également proposée. Pour les démarches administratives, s'ils n'ont pas d'accompagnement déjà existant, ils ont la possibilité de se rendre au PAJ afin d'y faire leur domiciliation et donc de bénéficier de l'accompagnement administratif global qui y est proposé.

Certaines orientations ont pu être proposées, mêmes si ces orientations ne rentrent pas dans les fonctions institutionnelles des professionnels sur place. L'objectif étant, dans ce contexte particulier, de maintenir un cadre sécurisé et structurant pour tous.

Activités

Les week-ends, le CMA organise des activités ludiques avec les résidents, notamment des jeux de société tels que Monopoly, Dames, et des jeux de cartes. Certains jeux sont nouveaux pour certains résidents tandis que d'autres sont plus familiers. Ces moments sont propices à la rencontre des uns et des autres, aux plaisanteries et parfois à la révélation de certaines personnalités, comme les mauvais perdants ou les taquins, le tout dans une ambiance conviviale et respectueuse.

Sont aussi programmées des séances de visionnage de matchs de football, souvent appréciées par les résidents passionnés de ce sport.

Des soirées cinéma sont également organisées, offrant aux résidents l'occasion de regarder des films dans un cadre convivial.

La structure organise régulièrement des ateliers cuisine, où les résidents sont invités à enfiler leurs tabliers et à préparer les plats de leur choix. Compte tenu de la diversité culturelle des résidents, les menus sont variés, allant du riz au couscous en passant par le bœuf bourguignon. Les résidents font preuve d'imagination et de créativité en cuisine.

En outre, des tournois de tennis de table dans le jardin extérieur sont organisés lorsque le temps le permet, offrant ainsi une occasion de divertissement et de compétition aux résidents.

En plus des activités sportives, un équipement est disponible pour ceux qui souhaitent s'étirer ou retrouver leur forme physique.

Le PAJ AUXILIA organise également des activités qui incluent des sorties régulières au stade, permettant aux usagers de jouer au football. Les résidents du CMA sont informés de ces sorties et sont invités à se joindre à eux pour participer à des matchs amicaux.



1) L'ACTIVITÉ 2023 EN CHIFFRES



TAUX
D'OCCUPATION

99,9%

contre 99% en 2022



NOMBRE
DE NUITÉES

6 197

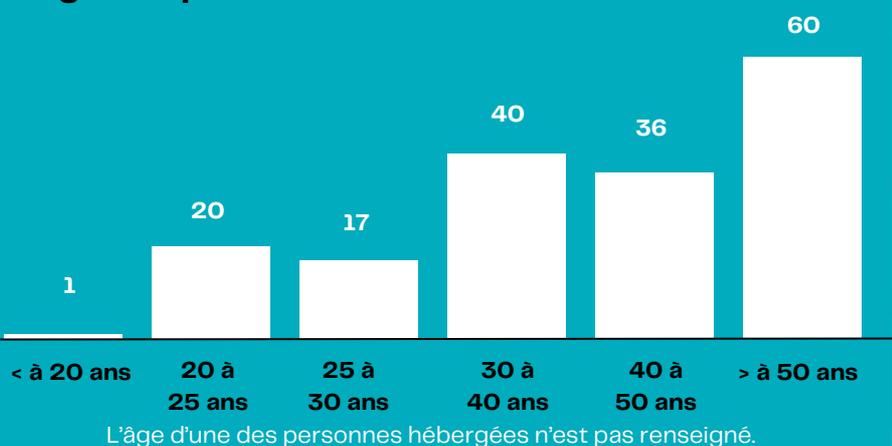
contre 6133 en 2022

2) LES PERSONNES ACCUEILLIES

Le CMA a hébergé 176 hommes au total sur l'année dont 17 étaient présents au 31/12/2023.

Cette augmentation significative du nombre de personnes hébergées sur l'année en comparaison avec 2022 (47), s'explique par le retour à l'application de l'agrément pour un accueil de 14 nuitées renouvelables une fois.

Age des personnes accueillies en 2023



176

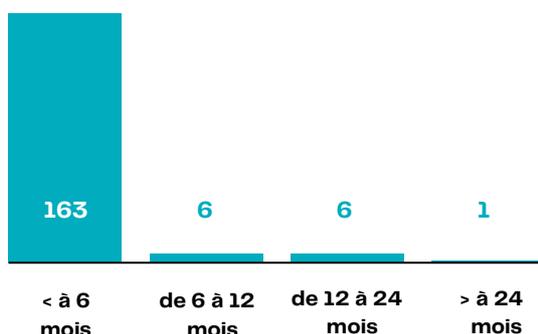
HOMMES
ACCUEILLIS
EN 2023

dont

17

PRÉSENTS
AU 31/12/2023

Durée d'hébergement des hommes hébergés sur l'année



Durée moyenne de séjour des personnes sorties du dispositif

La durée moyenne de séjour des 159 personnes sorties sur 2023 a été de 1,4 mois, contre 4 mois en 2022.

3) LE RETOUR A L'AGREMENT DE 14 NUITEES RENOUEVABLES UNE FOIS

Dans la continuité de 2022, suite à la crise sanitaire qui a fortement impacté l'organisation de la structure en ne permettant plus de sorties dans les délais de l'agrément, l'accent a été mis en 2023 sur la rotation des personnes hébergées par la structure. Ce, afin de permettre à un maximum d'hommes isolés en situations de rue, de bénéficier du « sas de répit » qu'offre le CMA. En conséquence, hormis les situations dérogatoires actées en partenariat avec le SIAO et les acteurs sanitaires, notamment en cas d'états de santé précaires, les nouvelles personnes arrivées ont dû quitter la structure dans les délais prévus par l'agrément.

Cela a eu des conséquences importantes dans l'organisation du service et de la structure. En effet, l'augmentation très importante du volume de personnes hébergées a nécessité plusieurs ajustements pour garantir les meilleures conditions d'accueil :

- Une meilleure communication avec les services du 115 pour fluidifier les entrées et les sorties
- La remise en application stricte des protocoles et du Règlement de fonctionnement
- Un travail accentué avec le PAJ Auxilia pour orienter les personnes éligibles à une domiciliation
- Une remontée régulière des situations inadaptées en vue de permettre une orientation sur des structures mieux adaptées



4) CONSTATS SUR LE PUBLIC, DIFFICULTÉS ET ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Couverture santé et accès aux soins

Concernant la question de l'accès aux soins des personnes accueillies au CMA, au vu de la grande précarité de leur situation, nous avons constaté cette année encore, que ce public reste très éloigné des circuits de soins.

Un travail important a encore été effectué cette année sur le développement du partenariat territorial. Notamment avec l'Equipe Mobile Santé avec qui il est possible d'organiser des consultations au sein du PAJ Auxilia.

A notre demande, l'EMSP s'est également déplacée sur le CMA afin de soutenir l'équipe et rencontrer le public.

Les situations inadaptées

Comme déjà souligné en 2022 et en lien avec le sujet de la santé, cette année encore le CMA a dû accueillir des personnes dont la situation médicale n'est pas adaptée à la structure. En effet, le principe d'inconditionnalité et le projet du CMA permettant d'offrir un « sas » de répit à toute personne orientée par le 115, met en lumière des profils qui devraient être orientés et pris en charge dans des établissements permettant une prise en charge médicale (Lits Halte Soins Santé, Lits d'Accueil Médicalisés...), ou tout du moins, dans une structure d'hébergement généraliste (CHU, CHRS...).

Exceptionnellement, des préconisations d'orientations peuvent être effectuées auprès du SIAO et de la DRIHL pour les situations le nécessitant.

Sortie d'été et repas de fin d'année

En 2023, les résidents du CMA ont eu l'opportunité de se rendre à la plage de Trouville au mois d'août, en compagnie des usagers du PAJ, encadrés par des professionnels des deux structures. Pour faciliter le déplacement, un car a été loué par AUXILIA. À Trouville, ils ont pu pleinement profiter de la plage, se baigner et apprécier le temps ensoleillé, découvrant ainsi ce joyau de la Normandie. Ce fut un moment très apprécié par le public, certains n'avaient jamais eu l'occasion de voir la mer de leurs propres yeux.

Afin de marquer la fin de l'année 2023, un repas a été organisé le 26 décembre réunissant professionnels et personnes accueillies qui ont contribué à sa préparation. Cette initiative a été appréciée par tous les participants.

Jardin et bénévolat

Une convention de bénévolat a été signée avec un ancien hébergé qui a fait un travail remarquable pour embellir le jardin de la structure. Cela a permis de donner vie à cet espace vert et a offert une opportunité d'apprentissage à ceux qui le souhaitaient grâce à son expérience.

Cours de français

Au cours de l'année, l'un des hébergés régulier du CMA s'est proposé pour faire profiter de ses compétences en tant qu'ancien professeur. Il a donc pu donner des cours d'alphabétisation à certaines mères et enfants hébergés sur notre CHRS et notre CHU.

BILAN 2023

- Dans le cadre du retour à l'agrément de 14 nuitées renouvelables 1 fois, un important travail de communication avec le 115 a été effectué afin de permettre la bonne organisation du service et l'accueil des personnes
- Le partenariat avec l'équipe mobile santé qui intervient au PAJ pour que les hommes du CMA puissent bénéficier des rendez-vous médicaux et psychologiques au PAJ a été maintenu en 2023.
- Les séances de groupe d'analyse des pratiques mises en place en 2022 avec une psychologue extérieure se sont poursuivies
- Suite à un dégât des eaux, le plafond de la chaufferie s'est effondré. Cela a mis en lumière des inconformités structurelles que le bailleur s'est engagé à traiter prochainement



PERSPECTIVES 2024

- Relancer les partenariats et ouvrir la structure sur l'extérieur afin de permettre aux personnes hébergées de se saisir des différentes ressources présentes sur le territoire. Que ce soit en termes de démarches administratives, de santé, ou d'accès à la culture
- Favoriser la prévention sur les questions d'accès aux soins, en s'appuyant notamment sur les partenaires du territoire
- Continuer à renforcer la mutualisation des activités, des partenaires et des ressources humaines avec le PAJ
- Poursuivre la montée en compétences des agents autour des démarches administratives et des évaluations des situations
- Assurer notamment un relevé d'informations plus étoffé des personnes lors de leur arrivée afin d'avoir une meilleure visibilité sur leur situation (santé, emploi...)

AUXILIA

UNE NOUVELLE CHANCE

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES



DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT



Depuis 100 ans ...

NOS VALEURS

Un **altruisme bienveillant** dans l'accompagnement de la personne et à chaque étape

Le **respect de chaque personne** et de ses droits, en la plaçant au cœur de son projet, sans jamais l'exempter de ses devoirs

L'accès à l'**autonomie** de la personne par l'**accompagnement**

Un souci permanent d'**ouverture sur l'extérieur et aux autres**, pour les personnes accompagnées comme pour l'association elle-même, gage d'une **insertion** réussie.

NOS MISSIONS

Lutter contre l'isolement et/ou l'exclusion découlant de la maladie, du handicap, de la précarité et de l'incarcération

Contribuer à la **solidarité**

Maintenir le **lien social**

Favoriser le retour à l'**autonomie**

Accompagner à la **réinsertion sociale et professionnelle** les personnes en grande précarité via l'hébergement, la formation, l'enseignement.